

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

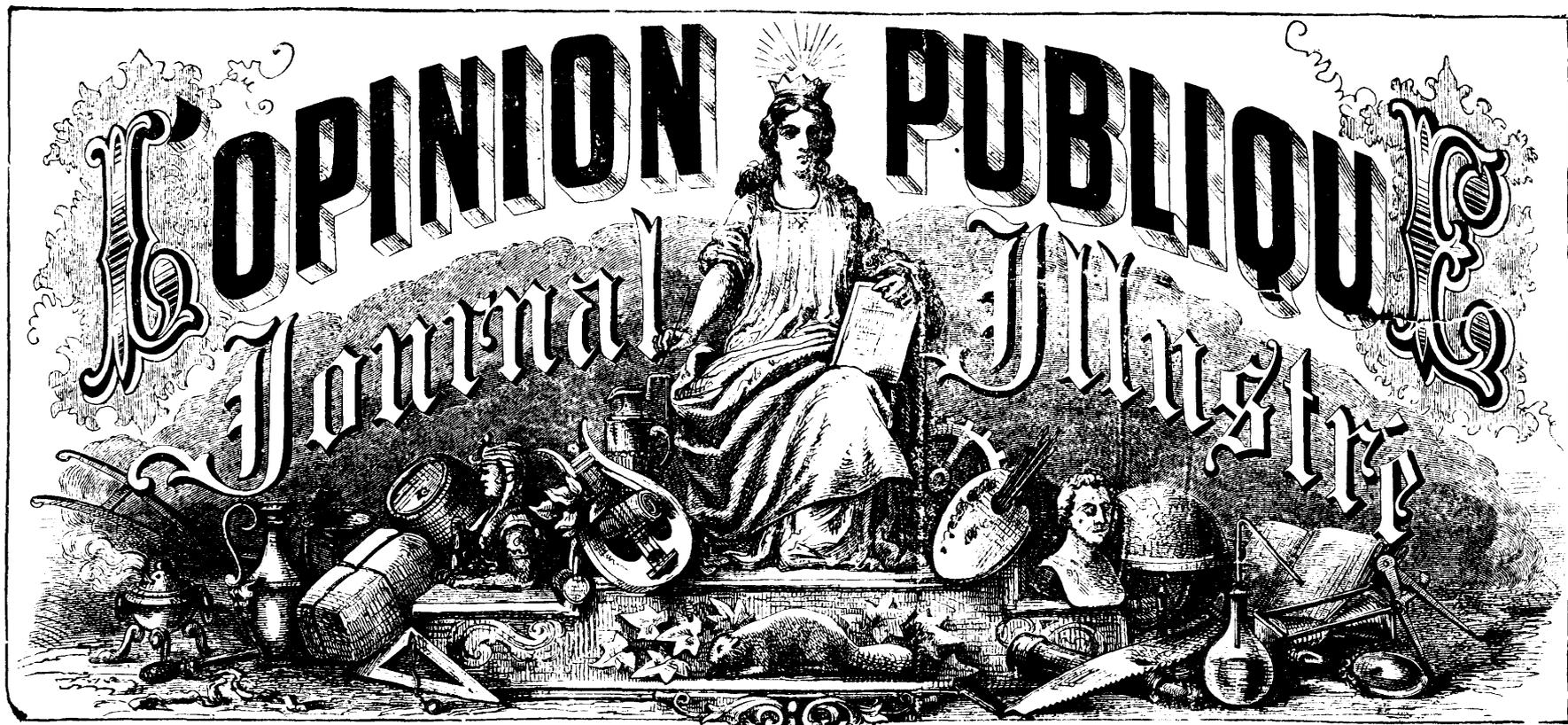
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



LE PORTEFEUILLE D'UN JOURNALISTE

Le portefeuille d'un rédacteur en-chef est assez curieux à consulter. A part ce qu'il publie dans son journal, que de choses il réserve, ou condamne ! Articles et lettres, prose et vers, rien n'y manque, et tout le monde y passe : les noms les plus disparates s'y coudoient.

J'ai une case spéciale dans mon pupitre pour les productions inédites et les lettres. Voulez-vous y jeter un coup d'œil ?

D'abord une lettre de M. Chauveau qui se termine ainsi :

« Vous avez appris par les journaux que M. MacKenzie était venu à la cathédrale dimanche dernier. Il a cru sans doute que la bonne ville de Québec valait bien une messe. »

Je cueille maintenant au hasard dans le tas :

« ... Des nuages sombres augmentent l'obscurité de la nuit : pour moi l'aurore ne succède plus aux ténèbres ; mon âme succombe comme le gouvernement local ; mon cœur est un gouffre. Je t'y réserve une place. »

« BUIES. »

« Monsieur,—Je dois vous informé que c'est mon idée de plus recevoir votre journal si vous le changé pas. Il y a que des histoires dedans. Vous parlez pas des membres, ni des limites, ni des tanneries. Je vous dis cela sans vous offenser. »

« Votre, &c., »

« D. P. ... »

« Cher Monsieur—En ma qualité d'instituteur et de citoyen, je prends la liberté de vous adresser mes remerciements en même temps que mes félicitations pour vos nobles écrits sur la question de l'éducation. Vous avez bien raison de dire que la jeunesse c'est l'avenir. On nous livre cet avenir, et l'on ne nous paye pas pour en avoir soin ! Continuez, monsieur, écrivez un article chaque semaine, et soyez sûr que la postérité au moins reconnaîtra vos services. Moi qui vous écris, sans vous connaître personnellement, je fais l'école depuis huit ans à cinquante ou soixante polissons, et j'ai 55 louis par année. »

« Croyez, &c., »

« Ls. C. ... »

« Monsieur—J'ai toujours été abonné à votre journal, c'est pourquoi vous m'excuserez si je prends aujourd'hui la liberté de vous faire une observation. Je trouve que vous n'êtes pas assez réservé dans le choix de vos gravures. Je n'aime pas vos *muses*, et en général tous ces portraits de jeunes filles que vous publiez si souvent. Mon commis tapisse sa chambre avec cela, ce qui me fait supposer que votre journal n'est pas ce qu'il devrait être pour les jeunes gens. »

« Votre, &c., »

« J. B. L. ... »

Quoique très-reconnaissants de la bonté que vous avez eue de consacrer votre feuille à la publication des articles de nature à nous intéresser, nous venons néanmoins, Monsieur l'Éditeur, au nom du bon sens, de la science acquise, des principes et des règles les plus élémentaires de la langue française, vous prier de vouloir bien surveiller davantage la composition de vos articles, dont la rédaction manque absolument de cohésion grammaticale, et dont l'orthographe prête à un ridicule qui humilie le lecteur et rabaisse, en quelque sorte, l'un des plus beaux caractères de notre langue.

Pénétrez-vous bien des enseignements divers qui découlent naturellement de tant de doctrines ; formez en le répertoire de votre imagination et la bibliothèque de vos pensées, et, après avoir consacré cinq ou six mois à l'étude courante et utilement soutenue des éléments qui s'attachent directement ou indirectement aux constructions grammaticales et figurées de la langue française, surtout des participes, des figures de syntaxe et du traité de logique, vous serez préparé à l'honneur envié d'attacher votre nom au retentissement d'une publicité permanente.

« PLUSIEURS LECTEURS. »

« Monsieur — Je vous écrit pour vous dire qu'il n'y a pas assez d'histoires dans votre journal, et c'est toujours pareil ; vous ne faite pas d'amélioration, et vous ne publier plus des filletons de M. Marmette. Je vous avertis donc que je désire de plus recevoir ce journal à la fin de l'année. »

« Votre obéissant, »

« Chs. F. ... »

Voici le commencement et la fin d'un article intitulé *Le Terme Final* :

« Dans un magnifique effort, qui fait également honneur à votre patriotisme et à votre talent, vous avez, au sortir du combat civil, demandé l'assortiment des forces nationales dans un but d'union contre leur ennemi commun, l'absorption et l'envahissement au-dedans comme au-dehors. Comment se fait il donc qu'après avoir édifié l'union des forces nationales et conclu au salut dans le *statu quo*, vous avez inauguré par un double cri d'alarme l'œuvre estimable de votre vive imagination ? D'un côté, vous apercevez l'Angleterre qui nous menace d'une absorption politique, sociale, économique, nationale même. De l'autre, l'annexion, autre genre d'absorption non moins absolue, suivant vous. L'alternative se trouverait donc nettement posée pour le Canada français, entre ces deux termes d'existence. »

« Le Bas-Canada serait dans l'union américaine un centre de civilisation française, d'où rayonneraient, à l'aide de plus de richesses, les lumières, la littérature, les arts, la civilisation de l'ancienne France ; et vers ce foyer central convergeraient les mille lumières que l'éducation fera naître avec un peu de temps de tous les foyers canadiens institués dans les Etats-Unis de l'Est et de l'Ouest. »

« Pour qui connaît l'absence complète des préjugés aux Etats-Unis envers les Français, et la prédilection même dont ils sont l'objet de la part des populations les plus anciennes et les plus éclairées de la grande république, lesquelles affectent de parler français et se piquent de suivre la mode française et de préférer les arts, la musique, la peinture, la statuaire, etc.,—de la France ; pour celui-là, dis-je, un vaste champ s'ouvre à l'ambition nationale de généraliser l'usage de la langue française et l'influence française de tous genres, dans l'Amérique du Nord, et surtout dans les Etats-Unis de l'Est et du Sud-Ouest. »

« Rêve réalisable, bien digne, avec toutes ses espérances fondées et malgré ses déceptions inévitables, d'être échangé contre le cauchemar constant d'une existence coloniale rachitique et misérable qui se déteint sur notre caractère national et le rend timide, fade, presque nul, compromet notre autonomie, retrécit graduellement et fatalement notre cercle d'action, et réserve à notre constance absurde l'absorption quasi-violente de nos droits nationaux, par l'union législative et je ne sais quel agen-

cement impérial propre à fusionner en un seul toutes les immenses possessions hétérogènes d'un gouvernement profond et perfide. »

« Monsieur, nous sommes encore jeunes, le passé nous sert d'expérience, le présent ne nous absorbe guère, le patriotisme nous porte à regarder en avant pour apercevoir l'avenir, nous luttons pour la même foi, pour le même sang, pour le même emblème symbolique, pour ce drapeau français que nous portons dans nos cœurs, où il est encore mieux venu que sur nos édifices et nos hautes tours : eh bien ! vous saurez me le dire avant dix ans, notre destinée providentielle, c'est l'union avec les Etats-Unis ; tout le prouve : et cent mille Canadiens prendraient les armes avec joie pour consacrer ce fait inévitable, si à un moment quelconque la guerre éclatait entre le *British Empire* et les Etats-Unis d'Amérique. »

« Partageant du reste entièrement vos idées sur la nécessité de protéger notre nationalité et de défendre nos droits jusqu'à la mort envers tous et contre tous. »

« Je demeure, monsieur, etc., »

« MÉDÉRIC LANÇOT. »

Passons à la poésie. C'est incroyable le nombre de poètes qu'il y a dans notre pays.

Par le verbe de Dieu le monde était créé ;
Croiss r, multiplier, tel est l'ordre sacré.
Tout être primitif germe en sa créature,
Et chaque individu propage sa nature,
Une chaîne sans fin va se multiplier,
Et le dernier chaînon se rattache au premier.
L'océan dit au fleuve, au ruisseau la rivière,
Et la rose au rosier : Merci ! merci mon père.
Pour chacun des enfants qui vont naître de lui,
L'être avait en dépôt ce qu'il donne aujourd'hui.

« Communiqué. »

A LOUISA

Honneur à toi pour ce tendre partage,
Qu'immortel soient ta bonté, les charmes ;
Je brûlerais la terre à ton hommage,
Car je suis aimé, j'ai séché mes larmes.

G.

A RIEL

(Dernière strophe)

Où l vainqueurs que votre colère
Respecte ce front pur, qui sans haïr le pouvoir,
Veut que la liberté rigne sous sa bannière.
Et n'espère z jamais étouffer notre espoir,
Ravir notre foi, notre langue ou nos prêtres.
Et s'il fallait qu'un jour tyrans vous nous braviez
Alors, nous dirions aux os de nos ancêtres :
Quittez la tombe et combattez !!

« Patria »

CAUSERIE

Le jour de l'an.—Les joies du jeune âge.—Les étrennes.—On voit le danger de mal choisir.—Les hommes sont de grands enfants.—Tout ce qui brille n'est pas or.—Dangers de certaines couleurs.—Amusons les enfants.—Le serpent de Pharaon.—Les sucreries.—*Prevention is better than cure.*

Voici le jour de l'an ! les étrennes ! les visites, oh ! les visites surtout. Quelle aimable institution ! Quel agrément de parcourir la ville de l'est à l'ouest, du nord au sud, pour offrir de porte en porte les compliments de la saison, comme disent messieurs les anglais.

Cependant le jour de l'an a son bon côté. Ce jour là, tous font trêve aux affaires, remettent à plus tard les préoccupations ordinaires de la vie et ne semblent s'occuper que du bonheur des autres.

Les familles profitent de l'occasion pour se réunir, les vieux amis séparés par la poursuite des intérêts se retrouvent pour se souhaiter succès et prospérité, les ennemis eux-mêmes se rapprochent quelquefois, enfin l'égoïsme semble céder la place aux nobles sentiments du cœur, l'affection, le sacrifice, le dévouement. Mais, sous ces dehors de cordialité, au fond de toutes ces démonstrations plus ou moins sincères, on sent couvrir les germes des passions qui exercent leur empire sur le monde. Le jour de la fraternité universelle n'est pas encore venu. En attendant, il faut bien prendre le peu de bonheur qui est à notre portée, et jouir autant que possible de ce jour aimé des enfants.

Les enfants ! ah ! voilà leur jour heureux. Pour le petit ange aux joues roses, au front pur et innocent, aux yeux pétillants de gaieté et de malice naïve, au sourire enfantin attirant le baiser maternel, voilà le jour du vrai bonheur. Alors aussi, tout est pour les enfants. Les confiseurs étalent leurs plus belles sucreries, les marchands de joujoux encombrant leur boutique de tous les petits riens chers à l'enfance, les libraires eux-mêmes cachent au fond de leurs tablettes le roman du jour pour ne montrer que les livres dorés, les images amusantes et les gravures aimées du jeune âge.

Les étonnés ! Qui voudrait s'affranchir de cette contribution après avoir vu les manifestations de joie qu'elles excitent chez l'enfant ? D'ailleurs, qu'on le veuille ou non, il faut toujours finir par s'exécuter, à moins de faire comme ce bon Rennois dont l'épithète a transmis à la postérité l'insigne ladrerie :

" Ci-gît, dessous ce marbre blanc
Le plus avare homme de Rennes
Qui trépassa le dernier jour de l'an
De peur de donner des étonnés."

Un si mauvais exemple trouvera peu d'imitateurs. On se dirige sans murmurer vers la boutique du marchand de joujoux, mais en entrant on se trouve en face d'une telle multitude d'objets différents que le choix est extrêmement difficile à faire. Eh bien ! je veux vous aider un peu en vous signalant quelques imprudences que l'on peut commettre dans ce choix au point de vue de l'hygiène.

Il n'est pas besoin d'être un savantissime pour savoir que certains jouets peuvent nuire à la santé des jeunes enfants. Parmi ces objets dangereux, nous devons placer les boîtes de couleurs à l'eau. En effet, les poisons les plus violents n'entrent-ils pas très-souvent dans la composition de ces couleurs ?

Exemple : le vert est composé de deux poisons mortels, l'arsenic et le cuivre, combinaison connue sous le nom vulgaire de vert français.

Je rappellerai aussi en passant que le vert de Scheele ou l'arsénite de cuivre, comme on appelle ce composé en chimie, fournit la couleur des tapisseries vertes. C'est donc une imprudence d'en recouvrir les murs de sa demeure. Qu'il se produise quelque part une déchirure, le jeune enfant arrache le morceau et le porte à sa bouche comme tout ce qui lui tombe sous la main. Voilà souvent la cause d'accidents mortels. Ces tapisseries ne sont pas même sans danger pour les grandes personnes, car la poussière qui s'en échappe est quelquefois suffisante pour causer des accidents sérieux.

Pour en venir à nos couleurs, le jaune contient quelquefois du gamboge, purgatif drastique très-violent. La couleur blanche est composée de carbonate de plomb qui produit des coliques, des paralysies, des convulsions. En se servant de ces couleurs, l'enfant est très-sujet à s'empoisonner, surtout s'il porte le pinceau à sa bouche.

Il ne s'en suit pas que l'on doive priver l'enfant du plaisir de barbouiller ses bonshommes. On offre en vente des boîtes de ce genre que l'on garantit ne contenir aucune substance nuisible, choisissez celles-là.

Si l'on peut dire que les hommes sont de grands enfants, l'on n'aura point d'objections à admettre que les enfants sont des petits hommes.

Les bonbons de roses ne contiennent-ils pas tous les éléments des roses épanouies ?

Or, comme leurs aînés, ces gentilles petites créatures aiment l'éclat et le brillant.

Pour satisfaire ce goût, messieurs les industriels qui sont des physiologistes forcés pour réussir dans leurs entreprises d'étudier la nature humaine, parent les jouets d'enfants des couleurs les plus éclatantes. Rouge vermillon, vert français, jaune safran, bleu de Prusse, enfin toutes les couleurs propres à faire ressortir avec avantage leurs marchandises, sont mises à contribution. On songe à l'apparence, on s'occupe peu du danger.

Est-il indifférent de mettre entre les mains des jeunes enfants du mercure, du gamboge, du cuivre, du plomb, de l'arsenic, toutes substances excessivement délétères ? C'est ce que l'on fait pourtant tous les jours. Ensuite les accidents se déclarent, le petit être tombe malade et cause réelle échappe aux parents. C'est la Providence qui l'a voulu, dit-on. Au lieu de tout mettre sur le compte de la Providence dont les secrets sont difficiles

pénétrer, l'on ferait mieux de regarder un peu autour de soi, et de voir si l'on ne devrait pas plutôt commencer par dire un bon *mea culpa*.

Pauvres enfants, comme si leur organisation délicate ne les prédisposait pas assez à la maladie, sans les exposer à l'empoisonnement.

Les joujoux ne sont pas les seuls objets parés de funestes couleurs. Les étoffes teintes en vert sont aussi très-dangereuses et ne doivent jamais faire partie des vêtements dans le jeune âge. Les adultes mêmes ne sont pas à l'abri des émanations nuisibles de ces étoffes, puisque l'on affirme que les modistes sont quelquefois prises des symptômes de l'empoisonnement par l'arsenic après la confection de vêtements de cette couleur.

Il en est de même pour ceux qui fabriquent les fleurs artificielles dans lesquelles le vert entre pour une bonne partie. Nos concitoyens irlandais dont la prédilection nationale pour la couleur de l'espérance est bien connue, feraient bien de prendre note de ces faits.

Certains jouets qui ne peuvent amener de suites funestes par quelque propriété chimique, ne doivent pas cependant être laissés entre les mains des enfants. De ce nombre sont les sabres, les couteaux, les petits canons, les marteaux, enfin tous les instruments dangereux pour eux-mêmes et pour les autres.

De ce qui précède, il ne faut pas conclure qu'il soit nécessaire de priver les enfants de tous leurs joujoux. Certes, il serait bien cruel de leur défendre de se livrer aux amusements de leur âge.

Les enfants ont un goût naturel pour le jeu, et loin de réprimer ou de gêner cette tendance, il faut, au contraire, dans l'intérêt de leur bien-être physique et moral, l'exciter en eux quelquefois, leur fournir des occasions de s'amuser, leur donner des jouets convenables, avec modération cependant pour qu'ils ne s'en dégoûtent pas.

En rejetant ceux dont nous venons de faire voir les inconvénients, il en restera encore assez pour tous les besoins. D'ailleurs si les industriels s'apercevaient que la demande est moins considérable pour ces jouets dangereux, ils trouveraient bientôt le moyen de les remplacer.

Donc, loin de déclarer la guerre aux jeux de l'enfance, il faut les encourager autant que possible. La vie des enfants doit être joyeuse et sans souci. Un enfant bourru, malingre, triste, criard fait mal à voir. La nature l'a constitué pour le plaisir et la joie. Laissons aux vieillards et aux vieux garçons le privilège de la mauvaise humeur.

En parlant de jeux de l'enfance, j'ai oublié d'en mentionner un qui présente des dangers sérieux. Depuis quelque temps, on trouve dans le commerce de petits troncs de cône de couleur blanche ressemblant tant soit peu à des bonbons. En y mettant le feu, la matière qui les constitue se boursouffle, se tord en imitant les ondulations du serpent.

Quelle matière peut produire des effets si singuliers ? Les serpents de Pharaon, comme on les appelle, se composent de sulfo-cyanure de mercure et de nitrate de potasse. Le composé mercuriel possède la propriété d'augmenter considérablement de volume en brûlant, de là le gonflement et les ondulations qui accompagnent sa combustion.

Est-il prudent de laisser entre les mains des enfants une substance aussi délétère ? Ne devrait-on pas prohiber complètement la vente d'un tel poison ? Les vapeurs mercurielles présentent le même danger pour les adultes et pour les enfants. D'ailleurs, l'apparence de ces petits objets qui est celle d'un bonbon peut entraîner des méprises fatales. Ceci n'est pas imaginaire, puisque les journaux de médecine ont déjà cité plusieurs cas d'empoisonnement de cette nature.

Gare à ces bonbons d'un nouveau genre !

Puisque nous avons nommé les bonbons, il faut en dire un mot. Certes, les sucreries jouent un grand rôle dans les plaisirs du jour de l'An, mais il se commet sur ce point certaines imprudences qu'il est bon de signaler.

C'est une question encore débattue par les médecins de savoir si le sucre, selon l'opinion commune, peut faire gâter les dents, mais une chose certaine, c'est que, mangé à satiété et à toute heure, il gâte l'estomac. Pris en quantités modérées et au moment des repas, c'est une substance inoffensive et même utile pour les enfants comme aliment respiratoire. Mais si on laisse ingérer ces friandises à toute heure, l'estomac se détériore par ces ingestions trop souvent répétées. Tous les organes même les plus nécessaires à la vie, le cœur, par exemple, possèdent leurs instants de repos. Il faut donc donner à l'estomac le temps nécessaire pour régénérer ses forces et ne pas troubler ses importantes fonctions en y introduisant à toute heure, soit le sucre, soit un aliment quelconque.

Les sucreries dont les enfants font leurs délices présentent un deuxième danger. Les métaux délétères viennent encore ici manifester quelquefois leur présence où ils n'auraient que faire.

Plusieurs manufacturiers de Dublin viennent de subir un procès et de payer l'amende pour avoir ajouté du chromate de plomb dans les *sucres d'orge* pour leur donner une couleur jaune, et du bisulfure de mercure ou vermillon dans certaines pastilles pour les colorer en rouge.

J'aime à croire que nos manufacturiers ne se rendent pas coupables de telles falsifications ; cependant il est bon d'être sur ses gardes. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, le mal est plus difficile à réparer qu'à prévenir.

MORALE : La prudence est la mère de la sûreté.

DR. GEORGE GRENIER.

VOIX CHAMPETRES

" Vous voulez savoir mon histoire ?
A plus d'un elle a profité.
Vous n'y trouverez pas la gloire,
Mais l'honneur et la probité."

" A peine deux ans à l'école
M'ont appris ce que c'est que Dieu,
Que parfois il faut qu'on s'immoie
Pour son pays s'il y a lieu."

" Je sais qu'en secret on se moque
Des dupes que l'on fait partout.
Si quelqu'un glose, l'on se choque,
Le cloaque rit de l'égout !"

" Dans la coulisse une ficelle
Fait s'agiter plus d'un pantin,
Et le soir la ronde escarcelle
Rit du sac vide le matin !"

" Opposition, ministère,
Je mets tout dans le même sac
Les uns essaient de prendre terre
Tout en évitant le ressac."

" Les autres, riant de l'orage
Sur la montagne du pouvoir,
Sont tentés de voir, ô mirage !
L'intérêt avant le devoir."

" Enfants, ne suivez pas ces traces,
Ayez plus noble ambition.
Avant de désirer des places
Servez longtemps la nation."

" N'enviez pas le rang suprême,
Aimez ce que Dieu vous donna.
A trop acquiescer ce qu'on aime
On déteste ce que l'on a."

" Servez toujours votre patrie
En faisant constamment le bien ;
Que votre devise chérie
Soit d'être utile citoyen."

" En jetant brusquement la sonde
Dans ces cœurs pleins d'ambitions,
Vous trouverez le germe immonde
Des sombres révolutions."

Le vieux est mort depuis l'époque
De ce court mais fameux discours
Plus d'un depuis ce temps s'en moque....
Hélas ! en riront-ils toujours ?

Comportons-nous en hommes sages,
Travaillons pour le bien commun,
Que chacun soit, aux jours d'orages,
Plus patriote et moins tribun."

M. J. A. POISSON.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

ESPAGNE

Londres, 12 déc.—Une dépêche de Madrid au *Times* rapporte que le maréchal Serrano a été nommé général de toutes les armées espagnoles avant son départ de la capitale, qui a eu lieu mercredi.

Les opérations dans le Nord vont commencer immédiatement.

Londres, 14.—Un correspondant du *Daily News* à Bayonne, dit que le général Loma est mort des blessures qu'il a reçues à la dernière bataille contre les carlistes.

FRANCE

Londres, 16 déc.—Le Czar a envoyé la Croix de l'Ordre de St. André au président MacMahon, avec une lettre très-amicale.

L'on parle beaucoup de cette affaire.

ALLEMAGNE

Berlin, 17 déc.—Il est rumeur que Bismark regarde l'action du Reichstag hier, en votant que, afin de conserver sa dignité, la constitution devrait être amendée de manière à empêcher l'arrestation des Députés durant la session, et le prince est déterminé à résigner. On ajoute de plus qu'en conséquence de cette détermination du Chancelier, le bill sera modifié à la séance d'aujourd'hui.

Berlin, 17.—Le prince Bismark a eu une entrevue avec l'Empereur.

On répète encore les rumeurs de la résignation du chancelier ; mais on rapporte dans certains cercles parlementaires que la difficulté a été complètement réglée.

L'opinion la plus universellement répandue est que l'action d'hier au Reichstag, n'était pas un vote de non-confiance, et l'on s'attend que si Bismark offre sa résignation, l'Empereur refusera de l'accepter.

UN MOT SUR LA BIENSEANCE

Rien n'est plus avantageux que de se former de bonne heure des inclinations louables.

MASSILLON.

La bienséance exige de la distinction dans les manières, de la douceur et de la discrétion.

L'on ne doit jamais se servir d'expressions rudes ou grossières et moins encore prendre un ton tranchant; il vaut mieux céder à propos, lors même qu'on sait avoir raison. Elle veut au-si que l'on ne dise que des choses convenables, que l'on écoute avec attention lorsqu'on prend part à une conversation et surtout que l'on ne se permette jamais d'interrompre qui que ce soit, car c'est là le signe évident d'un défaut de tact ou d'une mauvaise éducation.

La bienséance veut encore que l'on se conforme aux usages reçus; aussi une chose considérée comme naturelle dans un lieu, serait impolie dans un autre.

A la ville, par exemple, nous n'avons pas l'habitude de saluer chaque personne que l'on rencontre, et cela se comprend, si l'on songe à la foule affairée qui se presse dans les rues: on salue seulement ses amis ou les personnes de sa connaissance.

A la campagne, au contraire, on rencontre peu de monde, et un antique et touchant usage veut que chacun se salue en signe de bienveillance mutuelle.

J'ai souvent remarqué que la politesse n'est exigeante envers nous que pour nous combler de nouveaux bienfaits.

Il n'est personne qui ne soit avantagèrement disposé en faveur d'un jeune homme poli, il est toujours bien accueilli. Dans les salons, on recherche sa société, on le cite comme modèle à ses amis. Au contraire, l'impoli est mal vu de chacun, à tout moment il a le chagrin de voir que sa compagnie ne plaît à personne, et personne, à la vérité, n'est disposé à lui être agréable, pas même les sots prétentieux dont il suit les tristes exemples.

Les défauts opposés à la bienséance sont: l'insolence et la prétention.

L'insolence, c'est le manque de respect envers ses supérieurs, et la prétention, c'est le manque d'égards envers tous, envers ses inférieurs principalement.

Ce sont les défauts ordinaires des fats, c'est-à-dire qu'ils se croient infiniment plus savants et meilleurs qu'ils ne sont en réalité.

Le tort que ces défauts peuvent faire est immense; on ne peut jamais prétendre à la bienveillance de ceux envers lesquels on a été insolent ou prétentieux, et si l'on persiste, on s'en fait haïr. S'ils ne se vengent pas toujours, c'est qu'ils ont l'am trop belle pour s'abaisser jusqu'à la vengeance. Toutefois, s'ils ont quelques faveurs à accorder, il est probable que ce ne sera ni aux insolents, ni aux prétentieux... Que ceux-ci se le rappellent, ils inspirent toujours la froideur, le dégoût, et parfois la haine....

Voyez par exemple, ces petits Napoléons de salons à la chevelure bouclée, aux pommettes farcies, et remplis d'orgueil et de suffisance. Ils se croient des êtres parfaits, sachant mieux que personne ce qu'ils ont à faire, et ils se trompent étrangement. S'ils avaient seulement la dixième partie du mérite qu'ils se supposent, un peu de modestie aurait peut-être pris racine dans leur cœur, et ils ne se montreraient certainement pas aussi insensés qu'ils le paraissent. D'abord, ils s'avoueraient un peu qu'ils ne savent pas encore se conduire, et suivraient les bons conseils qu'ils reçoivent.

Cependant, voyons ce qui résulte de leurs prétentions, dont l'expiation est si cruelle parfois.

Ce sont des mécontentements, des jalousies, des déceptions, des inquiétudes, des appréhensions, des chagrins presque continuels. L'âme de ces petits êtres ne connaît point de paix. Enfin, ils n'éprouvent qu'une fausse joie, la joie de l'ambitieux, qui n'a de satisfaction que dans les rêves brillants et trompeurs qui envahissent son imagination. Bien souvent aussi la paresse et l'esprit d'indépendance qui les dominent viennent encore leur rendre impossible jusqu'aux moindres succès.

Ils vivent et meurent sans jamais avoir été utiles à leur patrie, à leur famille, à eux-mêmes.

Et en effet, combien ne voit-on pas d'avenirs brisés, de malheurs inouis, causés par l'insolence, par la prétention même, car les inférieurs cherchent plus ordinairement à critiquer, à se venger que les supérieurs! Chaque jour l'insolent subit de douloureux mécomptes, de mortifiantes déceptions; les airs de fausse supériorité qu'il se donne, ne lui valent que de cruels déboires; son cœur est navré; mais de tout cela, à qui la faute, sinon à lui-même? Le sot prétentieux aussi ne se prépare que d'amers regrets; il se fait des ennemis, et celui-ci, à leur tour, ne les ménagent pas.

Ce qu'il faut encore éviter avec plus de soin que l'insolence et la prétention, c'est de témoigner du dédain ou du mépris à qui que ce soit, cela ne se pardonne jamais.

Avec nos parents, nos amis, avec chacun en un mot, soyons donc constamment doux, polis, affables.

Ne les blessons jamais par des paroles injurieuses ou mortifiantes. Ce ne sont, il est vrai, que des mots; mais de tels mots doivent être à jamais bannis de notre langage, si nous voulons conserver intactes les nobles traditions de nos ancêtres, lesquels participèrent si largement à l'œuvre de notre régénération, et devenir, comme eux, des hommes dignes du respect de nos concitoyens.

La politesse et la douceur sont de toutes les classes de la société. Elles ne sont pas moins de mise à l'atelier ou sous le toit de chaume que dans les palais aux lambris dorés de ceux qui gouvernent.

Elles sont au nombre des plus belles qualités qui nous aient été départies, et c'est là une vérité qui, malheureusement, n'est pas assez accréditée parmi les classes laborieuses, où les plus rudes travaux ne pourront jamais servir d'excuse.

N'est-ce pas vraiment pitié de voir l'homme, si grand par le génie, se mettre si souvent par ses paroles, par ses procédés, au niveau des êtres dont il se sert pour faire rendre au sol sa nourriture.

Ah! si nous voulions continuer à maintenir la noble civilisation de la nationalité Canadienne-Française, ayons des sentiments élevés, et n'oublions pas que la bienséance sera toujours un de nos meilleurs auxiliaires, et qu'en même temps elle sera aussi un brillant étendard pour l'avenir du Canada; étendard qui se déroulera majestueusement, et renfermera dans ses plis: l'union, la douceur, la force et la persévérance!...

J. B. CAOUPTE.

Québec, 13 Décembre 1874.

FAITS DIVERS

HUITRES ARTIFICIELLES.—Horreur! On lit dans le *Daily Telegraph* de Londres:

Les huitres deviennent d'une extrême rareté, et leurs prix tendant toujours à croître, il arrivera bientôt un moment où ce bivalve sera seulement accessible aux gens dont la bourse sera bien garnie.

En prévision de cette disette, un américain ingénieux a imaginé de fabriquer des huitres artificielles.

Il taille en rond des morceaux de lard qu'il roule ensuite dans du sucre et de la farine, le tout assaisonné de gomme arabique, et obtient de la sorte une huitre bien supérieure au goût et en finesse à l'huitre véritable. (?)

Nous n'en sommes pas encore aux huitres artificielles; mais, à moins d'un changement heureux dans la condition actuelle de la production de ce mollusque, nous serons tôt ou tard forcés d'avoir recours aux huitres américaines brevetées, ou à ne pas en manger du tout.

L'ENQUÊTE DE ST. MARC.—Le coroner Jones, qui est arrivé lundi dernier de St. Marc, sur la rivière Chambly, rapporte que Augustin Paradis a été assassiné. Le corps a été retrouvé sur la ferme du défunt, à une courte distance de sa résidence. Paradis était étendu sur le dos dans un fossé et recouvert de neige. Il avait la main gauche placée sur la poitrine et la main droite au côté. Il a été frappé à la tempe gauche avec un instrument tranchant qui lui a fracturé le crâne. Il porte en arrière de la tête deux cicatrices de quatre à cinq pouces de long, et il a aussi plusieurs côtes de cassées.

Le coroner est arrivé lundi à St. Marc et a commencé l'enquête aussitôt.

Après avoir examiné le cadavre, les jurés se sont rendus à la maison voisine, située à cinq acres de distance, et ont entendu les dépositions.

Les médecins s'accordent à dire que le défunt a été assassiné et que l'on a dû faire usage d'un instrument contondant.

Il est étrange qu'aucune marque de sang n'ait été trouvée nulle part. Les docteurs soutiennent qu'aucun sang n'a dû couler de ses blessures. On n'a trouvé aucune trace de lutte dans la maison et l'on croit qu'il aura été attaqué dans sa cour ou ses écuries, où il fut aperçu pour la dernière fois s'occupant de ses bestiaux. On a évidemment fouillé la maison pour y trouver de l'argent, et tous ses papiers étaient jetés sur le parquet sans ordre. On ne peut pas décider si les meurtriers ont réussi dans leurs recherches, car on ne sait pas s'il avait plus d'argent que les quatre billets de 5 dollars qui ont été trouvés parmi les papiers. En septembre dernier, il avait placé \$1,300 dans une société de construction de cette ville.

Les soupçons se sont portés sur différentes personnes, entre autres sur un homme jeune encore qui a été condamné à 5 ans d'emprisonnement à la Maison de Réforme, pour avoir volé le décadé, et depuis sa sortie de prison, cet homme avait juré de se venger; jusqu'à présent il n'a pas été arrêté.

M. Paradis était âgé de 74 ans. Il vivait complètement seul, n'avait confiance dans personne, et malgré son aisance se refusait à lui-même les comforts les plus ordinaires de la vie.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Jeudi dernier au soir une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir aux Etats-Unis. Sur les hauteurs de Washington, à New-York, à Sպտen-Duyvil, la population a été plusieurs jours dans la terreur. Les maisons ont été secouées avec une telle force, qu'à des personnes ont été jetées en dehors de leur lit. On craint généralement que certaines maisons ne s'écroulent.

A la Traverse Dobb, la secousse qui a duré environ six secondes, a fait sonner les cloches, et le bruit entendu était en tout semblable au roulement d'un tonnerre. Dans le comté de Rockland, grands dommages aui sur les constructions.

TENTATIVE AUDACIEUSE.—Dans la nuit de jeudi à vendredi la Banque d'Hochelega a été le théâtre d'un des coups de main les plus hardis. Des voleurs se sont introduits furtivement dans la bâtisse de la banque d'Hochelega sur la rue St. François Xavier. Le plus profond silence régnait dans le quartier, lorsque tout-à-coup, vers quatre heures, une explosion vint jeter la terreur dans le voisinage de la banque. La police se rendit aussitôt sur les lieux, et après être pénétrés à l'intérieur de la bâtisse, constata la plus grande confusion dans la disposition des effets qui s'y trouvaient; des outils de toutes descriptions, ainsi que de la poudre et autre ingrédients avaient été laissés sur le parquet. Les fenêtres de la bâtisse étaient totalement brisées. La première porte du coffre-fort était arrachée de ses gonds et la porte de l'intérieur légèrement ouverte.

Une ligne de communication avait été établie de l'intérieur à l'extérieur, et on présume que deux voleurs faisaient leurs opérations à l'intérieur, un troisième qui se trouvait au dehors, donnait l'alarme aussitôt que quelq'un approchait, en tirant un cordon à l'extrémité duquel se trouvait une sonnette qui avertissait les hommes de l'intérieur de se tenir sur leurs gardes jusqu'à ce qu'un autre coup de sonnette vint les avertir de poursuivre leurs travaux.

A l'arrivée de la police, ils escaladèrent le toit de la bâtisse et descendirent dans la cour du Séminaire au moyen d'un câble qui avait été fixé à cette fin.

Il y avait dans le coffre-fort près de \$300,000 qui n'ont pas été touchés. Le chef de police Penton, le juge Coursol, les détectives et les officiers de la banque se rendirent le matin de bonne heure pour examiner les lieux.

Une pompe à air dont les voleurs se sont servis pour pomper l'air du coffre-fort après que les joints de la porte eurent été enduits de mastic, et qui a été aussi abandonnée, est évaluée à \$200. Tous les outils sont de première qualité.

La police soupçonne certains individus d'être les auteurs du coup, mais on n'a encore mis la main sur personne.

L'ESPRIT BONAPARTISTE

L'on s'étonne souvent du pouvoir que conserve en France le parti bonapartiste, mais les chiffres qui suivent expliquent jusqu'à un certain point ce prestige qui s'attache encore au gouvernement de l'Empereur Napoléon III. Avec la prodigieuse quantité de fonctionnaires publics qui sont nommés par le gouvernement, l'empereur a dû, pendant les 18 années de son règne, pourvoir toutes les carrières publiques de personnes attachées à sa dynastie; et la majeure partie de ces fonctionnaires sont difficilement changés, les uns à cause de la liquidation de leurs pensions de retraite, qui viendrait, à un moment diffi-

cile, grever le budget de nouvelles charges; les autres à cause de leur inamovibilité comme la magistrature, par exemple, si nombreuse en France et si influente par le respect qu'elle inspire.

Ainsi, l'on peut dire que la magistrature toute entière est bonapartiste, que toute l'administration inférieure, les bureaux, crâtes, commis, etc., etc., des divers départements du ministère sont attachés au parti. Ajoutons que sous l'administration supérieure, celle qui dirige les élections dans chaque département, dans les arrondissements, la majorité appartient encore au même parti. Ainsi, les préfets de départements sont au nombre de 87; de ce nombre 40 ont été nommés par l'Empereur, 4 par le gouvernement de la Défense Nationale, 37 par M. Thiers, 6 par le Maréchal MacMahon. Les secrétaires généraux sont au nombre de 89: 44 doivent leur nomination à l'Empereur; 2 à la Défense Nationale; 21 à M. Thiers; 22 à MacMahon. Les sous-préfets sont au nombre de 275. L'Empereur a nommé 110 d'entre eux, la Défense Nationale 12, M. Thiers 75 et le Maréchal MacMahon 78. Peut-on s'étonner de l'influence et de la vitalité du parti Bonapartiste?

NOS GRAVURES

DE VIENNE A PARIS, A CHEVAL, EN QUINZE JOURS

Un lieutenant de hussards hongrois, M. de Zubowitz, avait parié au jockey-club de Vienne, de faire le trajet de cette ville à Paris en quinze jours, et sur le même cheval.

Or, il y a 278 lieues françaises entre Vienne et Paris, ce qui donnait pour chaque journée 18 lieues et demie. Des sommes considérables ayant été aussitôt engagées pour et contre, le départ eut lieu le 25 octobre. M. de Zubowitz, naturellement, n'emportait avec lui aucun bagages.

Le trajet se fit à un trot modéré, en alternant avec des temps d'allure au pas. Un journal signala cette particularité, dont nous lui laissons la responsabilité, que, pendant les sept derniers jours du voyage, M. de Zubowitz, qui soignait lui-même sa monture, «sentant bien que, si l'animal se couchait, il se relèverait amolli par ce repos trop complet, passa les nuits près de lui, un fouet de chanvre à la main, pour l'obliger à rester debout.»

L'infatigable cavalier a gagné son pari. Le 7 novembre, à onze heures précises, il faisait son entrée à Paris, en avance de deux heures sur le temps rigoureusement fixé pour son arrivée. Il avait cependant perdu près de deux jours, par suite de divers accidents de route: un clou entré dans un des pieds antérieurs de son cheval, une ruade reçue par le même cheval à la hanche, et quelques heures dépensées par le cavalier à chercher et à retrouver son chemin perdu dans je ne sais quelle forêt.

M. de Zubowitz est entré à Paris par la place du Trône, où un certain nombre de sportmen s'étaient rendus pour attendre son arrivée. C'est cette arrivée triomphante que représente notre dessin fait d'après nature. Malgré les 1,112 kilomètres, la monture de M. de Zubowitz n'avait vraiment pas l'air fatiguée, bien qu'elle boitât un peu par suite des accidents dont nous avons parlé.

Cette monture qui est une jument, et se nomme *Cavadoc*, est la propriété de son cavalier. Sa robe est bai-brun, et elle est âgée, dit-on, de sept ans. Pour M. de Zubowitz, c'est un homme d'une trentaine d'années, à la tournure militaire, et appartenant à une des meilleures familles de Hongrie.

NOËL

Le jour de Noël est à la fois une fête religieuse et une fête de famille. Nous célébrons la naissance du Sauveur à Bethléem, et en même temps un anniversaire qui rappelle les plus douces joies de l'enfance. L'artiste, M. Génot, a su rendre cette double pensée. Il y a ajouté, au sommet, à gauche, une scène sur laquelle nous attirons l'attention. Ce gros ministre avec son portefeuille, et ces humbles solliciteurs, c'est d'une vérité parfaite.

L'AMNISTIE

Le Gouverneur est sur son trône. MacKenzie, d'un côté, et Letellier de l'autre, lui donnent des conseils contradictoires. Blake, avec sa motion offrant \$5,000 pour la tête de Riel; Bowell avec sa motion d'expulsion; Mousseau avec sa motion d'amnistie; Jetté, prêt à faire le coup de main, tous viennent devant Lord Dufferin attendre la réponse qu'il va faire à la jeune province de Manitoba qui, sans doute après avoir fait un discours, a brisé son arc dans un mouvement de colère. Ces personnages ont chacun une idée: qui l'emportera?

MONTREAL-OUEST

Tom White nourrit encore une espérance fondée sur l'inconstance du peuple, que les philosophes comparent souvent à une femme coquette, toujours prête à de nouvelles noces. En attendant, Fred. MacKenzie lui fait manger de l'avoine.

LONDON, ONT.

La ville de London, province d'Ontario, est une des plus jolies du pays, et en même temps une des plus riches. Notre gravure est très-fidèle.

Les Pastilles du Dr. Nélaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cent la boîte.

LE MOT DE L'ENIGME

“Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine.”

“The one thing worth showing to mankind is a human soul.”

(BROWNING.)

V.

(Suite.)

Dans cette nouvelle catastrophe, je n'avais pas sans doute de reproches directs à m'adresser, comme je l'avais craint d'abord, cependant je ne m'y sentais pas complètement étrangère. Cela suffisait pour ajouter un degré de plus à la profonde et solennelle gravité de mes réflexions, et j'y demeurai plongée pendant si longtemps, que la pauvre Livia s'effraya de mon immobilité et de mon silence.

—Parle moi, Gina, dit-elle, je t'en conjure! Oh! pourquoi, dis-le moi, pourquoi as-tu caché tant de choses à ta pauvre sœur! Qui pouvait deviner que tu aimais ce malheureux? Toi! aimer quelqu'un à notre insu à tous! était-ce possible à concevoir?... Chère petite, tu sais que je ne t'ai jamais grondée, et que je ne te gronderai pas; mais dis-moi: est-il vrai que tu échappais à la surveillance de ta mère, à celle d'Ottavia, pour descendre au jardin et y attendre Flavio? Est-il vrai que c'est ainsi que tu lui as donné un jour le bouquet que tu parlais?... Est-il vrai que plus d'une fois...

L'excès de la surprise m'avait complètement arrachée à ma stupeur, et je l'interrompis vivement, en devenant rouge comme du feu:

—Jamais! jamais! jamais! m'écriai-je.—Et cette parole eut convaincu les plus incrédules, car elle avait l'accent inimitable de la vérité. Je n'aimais point Flavio Aldini... Je ne l'ai pas rencontré une seule fois sans le moins!

Livia à son tour me regarda étonnée:

—Tu ne l'aimais pas?... Tu ne l'as jamais rencontré seule?... Tu ne lui as donné ni fleur ni bouquet?... ..

Je l'arrêtai, car je ne pouvais pas mentir, et mon cœur battit plus vite, lorsque je lui dis:

—Une fois, oui, Livia, c'est la vérité: une fois, sans lui parler, je lui ai jeté de loin un oeillet que je portais dans mes cheveux.

—Une fois... de loin? Eh bien, alors, dis-moi où et quand tu as fait cela?

Je ne répondis pas, et une foule de pensées traversèrent mon esprit avec la rapidité de l'éclair. Grâce à un hasard inouï, il était évident que personne ne savait exactement ce qui s'était passé. Un récit amplifié par la fatuité de Flavio avait circulé vaguement. Mon frère, mon père, ma sœur elle-même, avaient accepté cette version lointaine et altérée de la vérité; et sans bien comprendre la portée des faits allégués contre moi, je sentais qu'à leurs yeux je passais pour plus coupable que je ne l'étais réellement; et cependant pour rien au monde, je n'aurais voulu le démentir... On me jugerait plus sévèrement que je ne le méritais, qu'importe? Néanmoins, je ne me sentais pas assez coupable pour tout accepter humblement? Ne me suffisait-il pas d'être sûre maintenant que ma mère avait emporté au ciel *à titre secret*, pour ne me plaindre de rien et pour supporter sans murmure tous les reproches? Un seul m'eût accablée; celui-là m'était épargné... Tous les autres me semblaient non-seulement légers mais mérités, parce qu'ils ignoraient, plus encore que parce qu'ils croyaient savoir.

Livia attendait patiemment que je sortisse de mon long silence.

—Tu sais que je ne suis pas menteuse, lui dis-je enfin.

—Non, aussi je te crois toujours.

—Eh bien, Livia, je t'en conjure, crois-moi, en ce moment, sans m'en demander davantage... Et puis, ajoutai-je d'une voix suppliante, ne répète pas ce que je viens de te dire, et ne cherche à me justifier auprès de personne.

Ma bonne sœur me regarda attentivement, puis elle appuya doucement ma tête contre son épaule.

—Pauvre Gina? me dit-elle. Va, je te crois et je t'aime. Je ne te demanderai plus rien.

Elle me connaissait bien, Livia; car, avec sa simplicité apparente, elle avait un regard qui savait lire dans l'âme. Elle vit dans la mienne la sincérité et le repentir, et elle vit en même temps sur mon pâle visage et dans mes yeux troubles l'excès de ma souffrance, et son bon cœur s'attendrit. J'étais bien jeune, en effet, pour éprouver tant d'émotions diverses, et bien faible encore pour les supporter. L'habitude des duels, si fatalement fréquents en Sicile, m'avait sans doute accoutumée, plus qu'on ne l'est ailleurs, à des récits tels que celui que je venais d'entendre; mais trouver mon nom mêlé à une si sanglante histoire, mais me sentir la cendre du sang versé dans l'un de ces combats; mais apprendre la fin tragique, dans l'au-re, de celui qui avait apparu un instant dans ma vie comme l'un de ces météores, précurseurs brillants et funestes de malheurs et de morts! c'en était plus que je ne pouvais supporter mes forces et mon âge.

Livia s'en aperçut:

—Viens, *carina*, me dit-elle... Appuie-toi sur moi; tu as besoin de repos.

Je me levai en effet pour gagner un vieux canapé en damas rouge, placé à l'autre extrémité de ma chambre, plus vaste en ses proportions que riche en ameublement; mais à peine debout, je me sentis défaillante, et je m'appuyai contre la table pour ne pas tomber. Livia courut à la hâte chercher un peu d'eau froide, avec laquelle elle m'aspergea le visage. Je me remis bientôt; mais j'étais encore pâle et défaite lorsque Ottavia parut. Elle m'avait laissée, une heure auparavant, fort bien portante. En me retrouvant ainsi, elle s'élança vers moi, et avec tout autant d'impatience que d'effroi, elle s'écria:

—Elle était si bien ce matin! Jésus, que lui est-il donc arrivé?

Et après avoir regardé Livia en dessous avec défiance,

elle leva le petit doigt et l'index de l'une de ses mains, en fermant tous les autres doigts... Elle s'était détournée pour faire ce geste, dont la signification est trop connue dans notre pays (1) et il fut si prompt, que j'espérais avoir été la seule à l'apercevoir.

—Quelle folie! dis-je vivement et s'échement à Ottavia en m'emparant de sa main et la cachant dans les miennes... Allez-vous maintenant me traiter comme si j'étais une vieille femme ou une infirme? Me voilà, grâce à Livia (j'appuyai sur ces mots), tout à fait remise.

Ottavia, moitié fâchée, moitié contrite, allait se retirer; mais Livia lui fit signe de rester, et ap'ès m'avoir encore une fois embrassée en me serrant la main, elle sortit de la chambre sans dire une parole.

VI

On s'étonnera sans doute du petit fait que je viens de raconter, et on trouvera qu'il ne confirme guère ce que j'ai dit plus haut du bon sens et de la piété d'Ottavia. Mais quelque habité cette partie méridionale de l'Italie soit qu'on y rencontre une foule de gens dont l'éducation et même la religion ne laissent rien à désirer, et qui cependant ne sont point exempts de la superstition bizarre que je viens d'indiquer. Je laisse aux érudits à prouver que la grande Grèce l'a reçue de la Grèce classique, sa mère; que dans l'antiquité on se servait du même geste ridicule pour conjurer les effets d'une croyance plus ridicule encore, et qu'alors comme aujourd'hui on multipliait le même signe, en forme d'amulettes protecteurs, dans les bijoux que l'on portait et même dans les ameublements dont on était entouré. Je leur laisse aussi le soin d'expliquer comment cette aberration a résisté au temps et au progrès de la civilisation, aussi bien qu'aux efforts du christianisme. Tout ce qu'on en peut dire, il me semble, c'est ce que cette superstition se substitue dans ces régions à toutes celles qui abondent dans le nord de l'Europe, et dont l'Italie est exempte. On n'y entend point, en effet, parler, comme en Irlande, en Écosse ou en Suède, d'apparitions fantastiques et étranges; de fées ou de démons familiers sous les noms de *Bogues* ou de *Banshees*. On s'y occupe moins qu'en Russie de la rencontre d'une personne vêtue de noir, du nombre treize et de ces mille autres extravagants préjugés que le catholicisme a condamnés sans parvenir à les détruire, et que le protestantisme a été beaucoup plus impuissant encore à déraciner. Les ruines n'y sont point non plus, comme en Allemagne, humées par de lugubres légendes, ou visitées par des fantômes; mais en revanche la *jettatura* y étend son empire et son ombre. Souvent tournée en dérision, et cependant redoutée plus que personne ne peut l'admettre, il n'est pas d'homme, même parmi les plus raisonnables, qui souffre sans déplaisir qu'on lui applique l'épithète fatale, ou qu'elle soit donnée en sa présence à aucun de ceux qui lui sont chers.

Quant à définir comment ce préjugé prend naissance pour chacun, et à expliquer pourquoi on trouve parfois affaiblé de ce nom redoutable des hommes d'un mérite exceptionnel, des femmes jeunes, aimables et belles, de vénérables vieillards, et tant d'autres que ceux dont on chercherait un prétexte pour éviter la présence ou dont l'aspect à quelque chose d'antipathique, cela est impossible. Il suffit le plus souvent d'une circonstance fortuite qui les rend témoins d'un malheur ou d'un accident, et que ce hasard se répète une seule fois et soit remarqué. Le mot vient aux lèvres, vole de bouche en bouche, et la folle révélation s'établit. Il en avait été ainsi pour ma pauvre Livia: une fois, dans mon enfance, il m'arriva un accident dont elle fut témoin, et peu après elle se trouva présente lorsqu'il en survint un autre à une de nos jeunes amies, et un troisième hasard la conduisit un jour, dans une de ses courses charitables, chez un pauvre homme à l'heure où il expirait... On le remarqua, et ce fut d'abord un simple badinage, qui, peu à peu, devint pour elle une source d'humiliation et de chagrin; mais jamais, jusqu'à ce jour, aucun de nous ne s'était permis d'y faire, et sa présence, la moindre allusion. Les agitations qui s'étaient succédées depuis quelques semaines avaient singulièrement troublé l'équilibre et le bon sens de la fidèle Ottavia, en sorte que le geste rapide et involontaire avait suivi la pensée absurde que lui suggéra la terreur, lorsqu'elle me retrouva pâle et bouleversée, appuyée sur le bras de ma sœur.

J'éprouvai de ces incidents une si vive contrariété que j'oubliai un instant tout le reste. J'étais irritée contre Ottavia, et je me jetai sur le vieux canapé sans lui parler, dans un accès à la fois de douleur et d'humour.

J'avais toujours aimé Livia tendrement, mais, à cette heure, c'était sur elle que se portait toute la tendresse brisée ou refoulée de mon cœur. Il me semblait qu'elle seule au monde m'aimait encore: qu'elle seule me séparait de ce qui m'apparaissait comme le néant. Oui, ma mère avait bien jugé quel était, au delà de tout le reste, le besoin véritable et impérieux de mon âme. Comme une fleur meurt privée du soleil, privée de tendresse, je serais morte aussi: je ne comptais pas sur la durée de celle que venait de me témoigner mon frère. Quant à mon père, par comparaison avec le passé, la sienne me sembla éteinte, et maintenant que je savais la raison de sa sévère froideur, je n'espérais plus la désuimer, car je sentais qu'il serait moins indulgent encore pour la vérité, si elle lui était révélée, que pour l'erreur sur laquelle se fondait son attitude nouvelle envers moi. Affliger ma Livia, ma douce sœur, mon amie indulgente et fidèle, c'était donc, en ce moment, me blesser au plus vif de mon cœur.

Je demeurai la tête appuyée sur les coussins du canapé, tandis qu'Ottavia s'empressait dans la chambre, comme si elle eût cherché à me distraire de ce qui venait de se passer. Enfin, elle se rapprocha de moi, et voulut me prendre la main: je la retirai.

—Allons, chère signorina, me dit-elle, pardonnez à votre vieille Ottavia. J'ai mal fait.

—Oui, bien mal, Ottavia, lui répondis-je d'un air grave et presque sévère.

(1) On sait que c'est par ce geste que les habitants du midi de l'Italie croient conjurer le mauvais œil (*la jettatura*), qu'ils attribuent à quelques personnes.

—Je le sais, et il me semble entendre cette âme bienheureuse de donna Bianca, quand je vous regarde et que vous entendez! Vous lui ressemblez beaucoup, signorina!.....

—Eh bien, Ottavia!... que te dirait-elle si elle était là?.....

—Elle me dirait que ma peur de la jettatura est une folie et un péché. Elle me dirait ce que je sais, ce que je crois, ce que je comprends quand je suis à genoux et que je prie Dieu!... Oh! j'entends bien alors que sa volonté seule s'accomplit en toutes choses. Je n'aime que sa volonté. Je n'ai peur de rien, parce que je sais qu'elle est en tout. Et puis... et puis après cela... quand il me semble que ma chère signorina est en danger, ou bien que je me figure que quelqu'un va lui porter malheur...

—Ottavia!... Ottavia! m'écriai-je tout d'un coup en l'interrompant avec une explosion qui lui fit presque peur... C'est moi! c'est moi et non pas elle qui porte malheur à ceux que j'approche.....

Je fondis en larmes en disant ces mots et, avec la mobilité du très-jeune âge, ce soudain retour sur moi-même effaça un peu l'impression précédente et me ramena tout entière à la réalité du moment, à ma confusion et à mes remords.

Ottavia, comme les autres, avait été informée de ma faute imaginaire, et, comme eux, elle ignorait celle que j'avais réellement commise. Mais elle n'était nullement d'humeur en ce moment à ajouter ses reproches à ceux de ma conscience. Elle me calma donc au contraire en ne me répondant pas, et en me parlant d'autre chose, comme elle savait le faire. J'avais de la piété dans l'âme depuis ma plus petite enfance. Comment aurait-il pu en être autrement sous l'influence bénie qui avait été jusque là la vie de ma vie? Cette piété n'empêchait pas mes défauts; mais elle subsistait en dépit d'eux, et elle devait subsister à travers tous les dangers que me réservait l'avenir; mais elle était, si je puis l'exprimer ainsi, *irré-gulière*. Souvent endormie, jamais éteinte, et parfois ardemment réveillée et vivante..... Ainsi, je répétais nonchalamment et avec ennui mon catéchisme. Mais lorsque Ottavia m'en expliquait, à sa manière, le contenu, laquelle me parlait des sacrements, ou de la vie et des souffrances du Sauveur, ou bien encore, et surtout, de l'autre vie, je devenais de feu! Toute la nature, si belle autour de moi, semblait s'embellir encore, et quand je comprenais bien que tout cela n'était que l'image d'un lieu plus beau, j'aurais voulu sur-le-champ quitter celui-ci pour celui-là!

C'est ainsi qu'en ce moment encore la bonne Ottavia sut me distraire doucement et me parler de Dieu, du paradis, d'une foule de saintes choses, puis d'autres plus indifférentes. Elle en revint aussi à Livia, me jura qu'elle lui ferait oublier ce qui l'avait chagrinée, et me persuada presque qu'elle ne s'en était pas aperçue.

Je la laissai ainsi me parler sans interruption, et d'une voix un peu monotone, jusqu'à ce qu'elle m'eût jeté dans une sorte de demi-sommeil dont mes nerfs surexcités avaient très-grand besoin. Dès qu'elle vit mes yeux s'appesantir, elle plaça sous ma tête un des coussins du grand canapé, et alla doucement fermer les volets des fenêtres par lesquelles entrait de toutes parts l'éclatante lumière, puis elle resta silencieusement près de moi pendant quelques instants. Enfin persuadée que j'étais profondément endormie, elle sortit de la chambre sur la pointe des pieds.

Je ne dormais pas cependant: mais l'attitude où j'étais, la solitude et le profond silence de ma chambre, me causaient un grand apaisement. Je demeurai ainsi bien longtemps livrée à mes pensées nombreuses et complexes. De longues années se sont écoulées depuis ce jour, d'autres et de plus dangereuses tentations, aussi bien que de plus rudes épreuves, sont venues m'assaillir, et cependant je n'ai point oublié ce que furent mes réflexions.

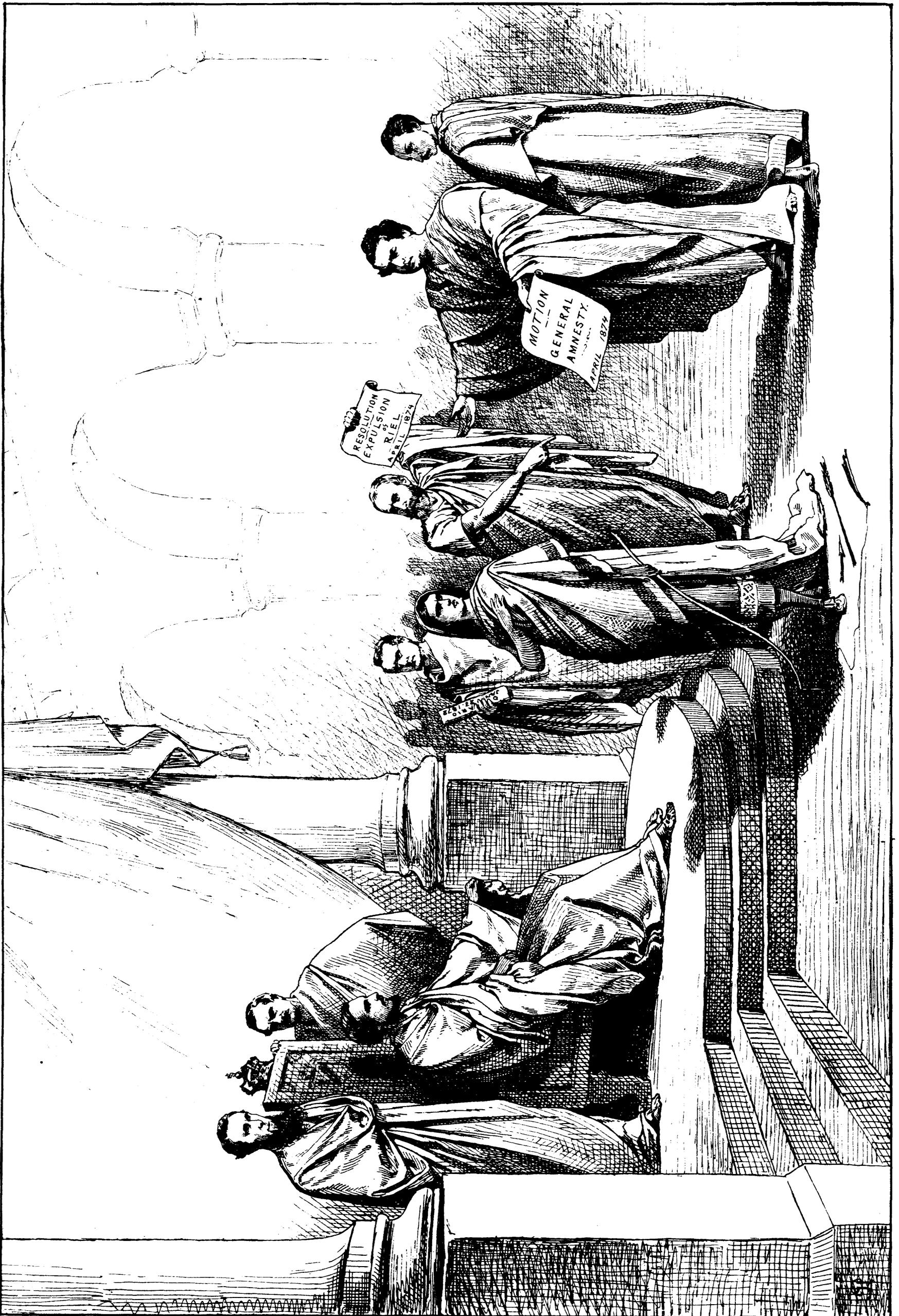
Ma vanité venait d'être brisée pour toujours, comme la surface glacée de l'eau profonde est souvent brisée par un choc soudain. Elle n'existait de même, chez moi, qu'à la surface, elle n'était pas la vérité, et elle n'était pas le danger de ma nature. Dans tout le reste de ma vie, je ne me souviens plus que d'une heure, *une seule!* pendant laquelle j'éprouvai de nouveau ce vertige... Mais cette heure était loin de celle dont je parle. En ce moment, je pouvais me dire avec assurance que le désir de Mario était réalisé, que j'étais effectivement et radicalement guérie, et que ma vanité était devenue horrible à mes yeux, par tout ce que j'y rattachais de pénibles et cuisants souvenirs.

Ma santé se ressentit un peu cependant des agitations de cette journée, et j'en profitai pour ne pas quitter ma chambre. Pendant plusieurs jours, je demeurai ainsi enfermée, ne prenant l'air que sur ma terrasse. Je ne voyais mon père qu'un instant le matin et le soir, et le reste du temps, je le passais avec Livia. Était-ce véritablement oublié? était-ce empire sur elle-même?... mais il m'avait été impossible de découvrir si l'incident qui m'avait tant affligé avait passé pour elle inaperçu ou non. Je finis enfin par me persuader à cet égard ce que je désirais.

Livia était douce et pourtant très-résolue. Elle ne se laissait jamais entraîner à dire ce qu'elle voulait taire, ou à faire ce qui lui était interdit, soit par sa propre volonté, soit par celle des autres. Mais ce qui la caractérisait avant tout, c'était l'oubli d'elle-même. Je ne remarquais pas cela alors. A quinze ans, on subit les impressions sans songer à les définir: on est repoussé ou attiré par un caractère sans savoir l'analyser, mais en faisant cette revue rétrospective, non seulement des incidents de ma vie, mais des derniers replis de ma conscience, je comprends bien la différence qui existait entre la caractère de ma sœur et le mien. Elle vivait dès sa jeunesse en dehors d'elle-même (voie sublime et simple, de hauteurs ignorées), indifférente à ses propres désirs, à ses propres inclinations, et même à ses propres souffrances; tandis que moi, j'interrogeais sans cesse mon cœur, mon âme, mon esprit, et je leur cherchais un aliment, comme on cherche l'eau et la nourriture lorsque la faim et la soif pressent et tourmentent.

(A continuer.)



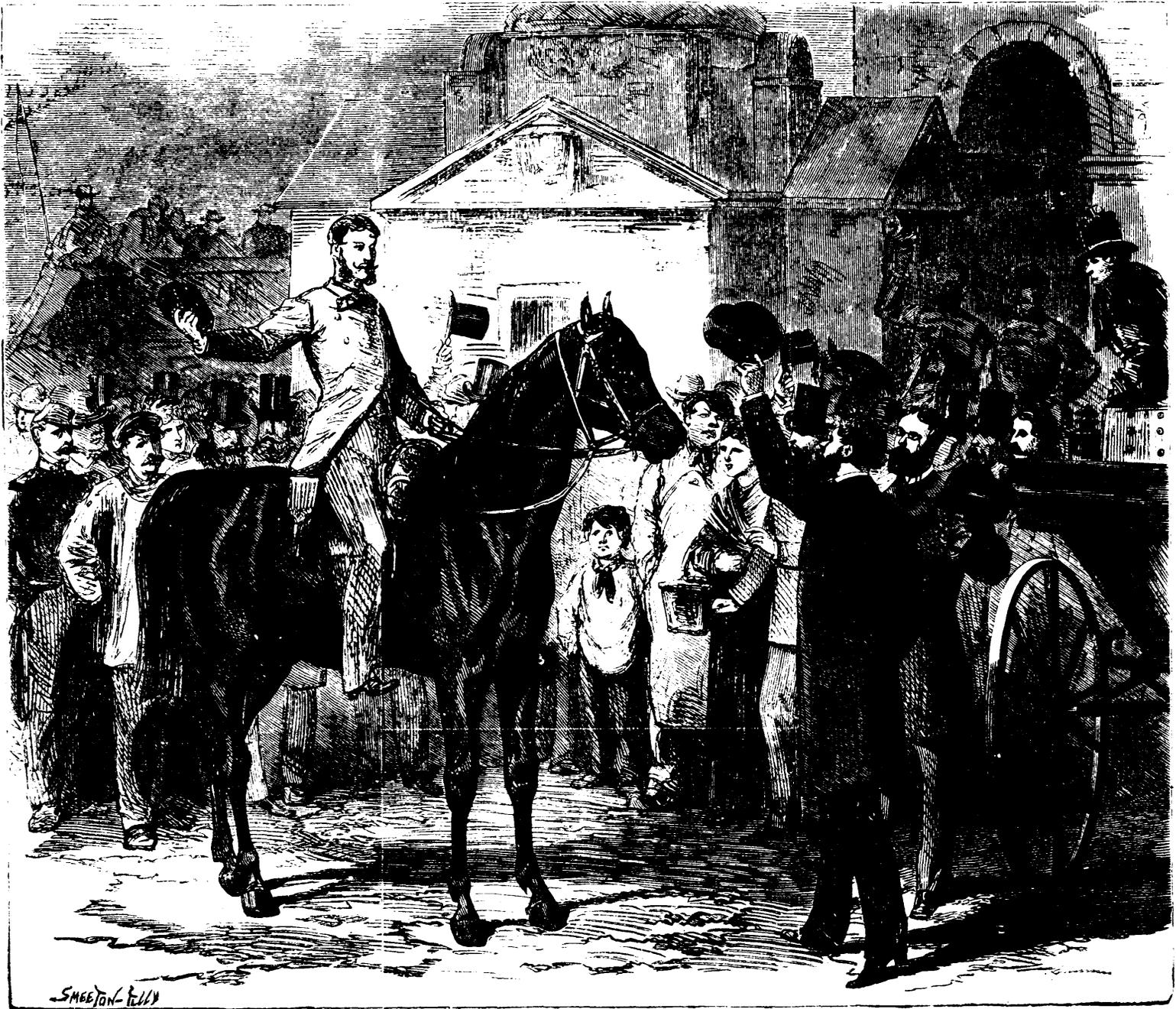


LA QUESTION DE L'AMNISTIE

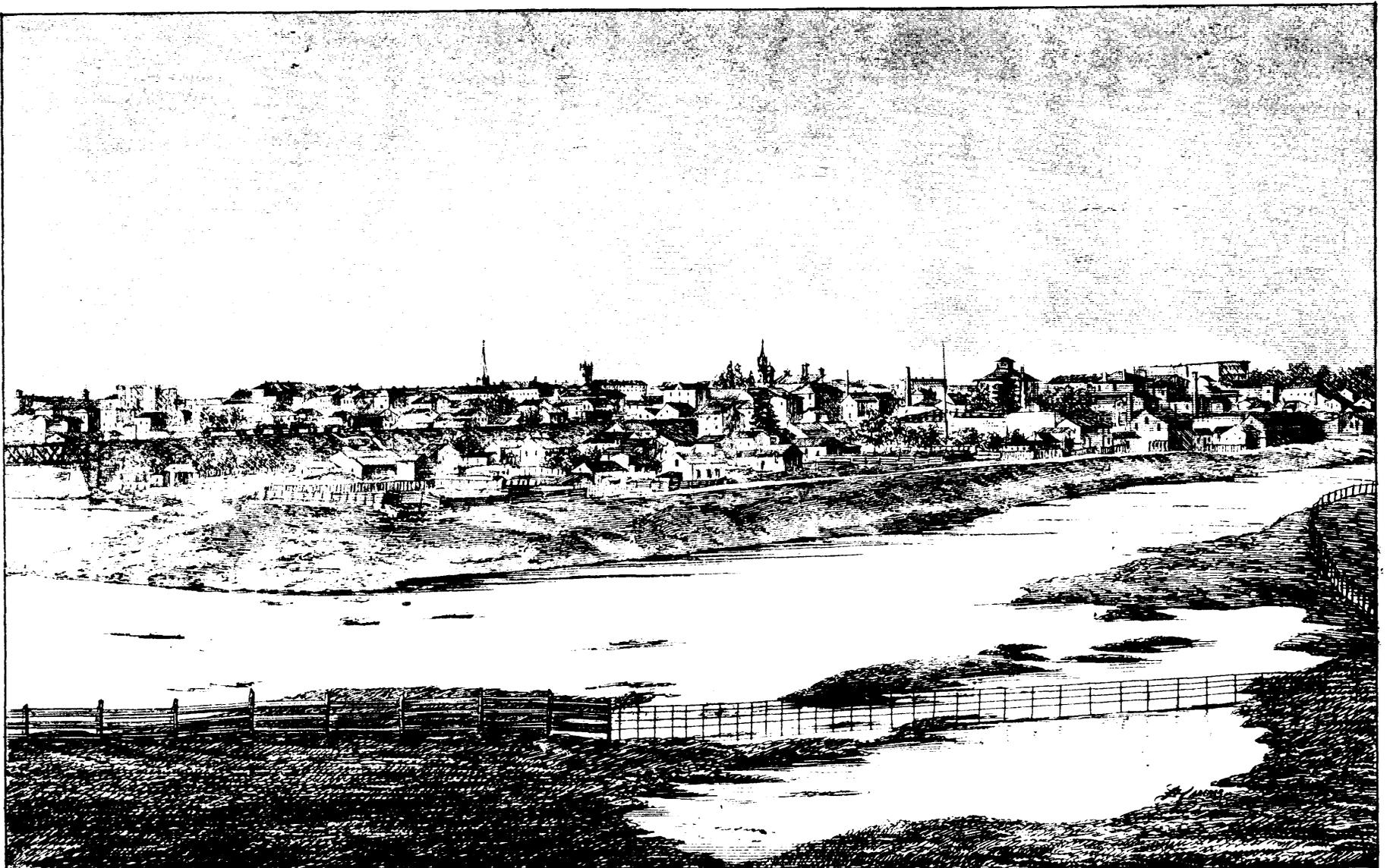


MONTREAL-OUEST

“ Ne dis rien, Tom, je redeviendrai veuve. . . . ”



DE VIENNE A PARIS, A CHEVAL, EN QUINZE JOURS—ARRIVÉE DE M. DE ZUBOWITZ A PARIS. SUR LA PLACE DU TRONE



VUE DE LONDON, ONTARIO

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 24 DECEMBRE 1874

LA SESSON DE QUEBEC

La Chambre de Québec s'est ajournée vendredi afin de permettre au comité des Tanneries de se transporter à Montréal pour y faire ses investigations.

Durant la semaine plusieurs lois importantes ont été soumises à la législature : sur le notariat par M. Chapleau, sur l'instruction publique par M. Ouimet, sur les élections par le procureur-général Church.

Le projet de M. Ouimet est celui là même qu'il avait rédigé étant ministre et que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs.

La nouvelle loi électorale a été bien accueillie par la Chambre. Le scrutin secret, un seul et même jour de votation, abolition de la nomination, voilà ses principaux traits. Elle maintient la qualification foncière, ce qui est une conséquence avec le scrutin secret. D'ailleurs cette qualification étant abolie à Ottawa, il serait curieux qu'elle fût maintenue à Québec.

L'hon. M. Chapleau a présenté ses résolutions demandant la grâce de Lépine ; elles ont été adoptées à l'unanimité. On lit à ce sujet dans le *Bien Public* de samedi :

« En présence des résolutions présentées par l'hon. M. Chapleau, les différences de parti se taisent et il n'y a plus qu'une voix dans la population Canadienne-Française pour appuyer sa demande. C'est une des circonstances trop rares dans la vie d'un peuple, où tous les cœurs battent à l'unisson ; c'est un mouvement semblable à celui que produisit à Rome la déclaration que la Patrie était en danger : les factions oublièrent leurs divisions et le peuple entier n'avait plus qu'un mobile, dans lequel s'élevaient les discordes, le salut de la patrie....

« L'hon. M. Chapleau est un grand orateur, sa réputation est trop grande pour qu'un discours même aussi éloquent que celui d'hier soir puisse augmenter son renom ; mais quel qu'il ait été, dans les occasions passées, l'éclat de ses paroles, il ne lui était jamais arrivé d'être comme il le fut hier l'interprète de tout un peuple et de trouver des accents à la hauteur du sentiment unanime de toute une nation. »

La Chambre s'est ajournée au 13 janvier, aussitôt après avoir voté ces résolutions.

Le comité des Tanneries s'est réuni samedi, à midi, dans notre ville ; il poursuit encore actuellement ses travaux.

Durant cette vacance, des négociations seront entamées, dit-on, dans le but d'en venir à une entente qui scellerait l'union des partis à Ottawa et à Québec. Nous ne savons si elles seront couronnées de succès, mais le fait seul de les avoir tentées est un grand pas dans la bonne voie.

Au commencement de l'année 1874, lorsque nous jetions ce cri d'union, aucun écho ne nous répondait ; on nous disait poliment que c'était là une chimère. A la fin de cette même année, les hommes les plus sérieux trouvent l'union possible et la recherchent. Tant il est vrai qu'une idée juste fait toujours son chemin !

OSCAR DUNN.

NOUVELLES

Nous apprenons que M. L. P. Lemay, l'un de nos poètes canadiens français, travaille depuis quelque temps à un poème qui aura titre « Les Vengances. »

Une dépêche du *Herald* venant d'Ottawa annonce que le Parlement fédéral sera probablement convoqué au commencement de février.

Le malheureux vieillard du nom de Paradis, assassiné à St. Marc, était le cousin germain de feu Sir George Et. Cartier.

M. Aymer a été élu par 400 voix de majorité à Richmond et Wolfe. Il y avait quatre candidats sur les rangs, M. Aylmer, libéral, et MM. Bélanger, Hanning et Scarry, conservateurs.

Le propriétaire du *London Advertiser* va commencer en janvier la publication à Toronto d'un journal quotidien du matin sous le nom de *Standard*. La nouvelle feuille sera réformatrice, ministérielle et l'organe de l'hon. M. Blake. Son rédacteur sera M. Tyne, du *Times* d'Hamilton.

On télégraphie du Fort Garry, que le Dr. Schultz, député du comté de Lisgar au Parlement fédéral, a été arrêté pour parjure le 11 du courant. Il subira son procès au prochain terme de la cour criminelle à Manitoba. M. Cornish comparaitra pour la poursuite ; M. Schultz se défendra lui-même. L'accusé a été admis à caution.

Une requête pour obtenir un ordre de la cour aux fins d'examiner les bulletins que l'on a rejeté dans l'élection de Montreal-Ouest, a été présentée hier par M. C. P. Davidson, devant le juge Beaudry en chambre ; l'ordre a été émané.

Une députation des citoyens de Hull, composée de MM. Dr. Beaudin, Richer, D'Orsomens, Danis, notaire, Beaudin et C. Leduc, est allée déposer au bureau de Son Ex-

cellence le Gouverneur-Général une requête demandant la grâce de Ambroise Lépine.

Cette requête mesure au moins soixante et quinze pieds de longueur et porte plus de 2,000 signatures.

Notre journal vient d'être l'objet d'une faveur d'autant plus flatteuse qu'elle était inattendue. M. William Connell, jr., surintendant des écoles de Fall River, a ordonné que vingt exemplaires de l'*Echo du Canada* soient distribués chaque semaine parmi les élèves de l'école supérieure (*High School*) pour servir comme exercices de traduction et de lecture du cours de langue française.—*Echo du Canada*.

Le vote d'un électeur qui avait écrit sur un bulletin : « Je vote pour Tom White, » a été annulé. Avis aux votants : la croix seule vis-à-vis le nom du candidat est admise pour constituer le vote.

Son Honneur le juge Beaudry a ordonné mercredi, sur demande de M. Thomas White, junior, qui voulait avoir la permission d'examiner les bulletins admis, rejetés et douteux de la dernière élection de Montréal, que le greffier de la Couronne en Chancellerie pour la Puissance du Canada permette, le 22 courant et les jours subséquents, s'il est nécessaire, pendant ses heures d'office, dans son bureau à Ottawa, l'examen de tous les bulletins confiés à sa garde, concernant cette élection, au p-titionnaire ou à son agent muni d'une autorisation et accompagné de deux autres personnes agissant en son nom. M. MacKenzie jouit aussi du même privilège ; il est stipulé qu'avis lui sera donné trois jours avant que l'examen ait lieu.

Voici le chiffre officiel des votes enregistrés dans Montréal-Ouest jeudi dernier :

MacKenzie	2,530
White	2,523
Majorité pour MacKenzie.....	7
Votes rejetés.....	54
En janvier dernier, l'état des polls donnait les chiffres suivants :	
MacKenzie	2,036
A. A. Stevenson.....	1,442
Majorité pour MacKenzie.....	594

C'est la troisième fois que M. White est battu par une aussi faible majorité. En 1869, il était battu à Wentworth, dans le Haut-Canada, par une minorité de quatre voix et aux élections générales de janvier dernier, il était défait à Prescott par six voix.

Voici l'état des polls de la dernière élection du comté de Joliette :

MAJORITÉ DE M. BABY	
St. Félix de Valois.....	135
Joliette et St. Chs. B.....	110
Ste. Beatrix.....	62
St. Jean de Matha.....	31
St. Alphonse.....	23
Ste. Mélanie.....	16
St. Ambroise.....	13
	390
MAJORITÉ DE M. BEAUPRÉ	
St. Paul.....	130
Ste. Elizabeth.....	82
St. Thomas.....	15
	227
Majorité totale de M. Baby.....	163

Près de deux cents votes ont été donnés de plus à cette élection qu'en janvier dernier.—*Gazette de Joliette*.

Bulletin de la mortalité pour la ville de Montréal.—Il y a eu 643 enterrements dans les différents cimetières de la ville, pendant le mois d'octobre dernier : 538 dans le cimetière catholique et 105 dans le cimetière protestant.

Sous le rapport de l'âge, la mortalité se répartit comme suit : Au-dessous de 1 an, 250 ; de 1 an à 4 ans, 185 ; de 5 à 10 ans, 28 ; de 10 à 15 ans, 11 ; de 15 à 20 ans, 7 ; de 20 à 40 ans, 71 ; de 40 à 60 ans, 29 ; de 60 à 70 ans, 30 ; de 70 à 80 ans, 17 ; de 80 à 90 ans, 10.

Une députation est partie hier soir pour Ottawa, où elle doit avoir une entrevue avec l'hon. M. MacKenzie, à propos des chemins de fer de la province de Québec. Cette députation est composée du Rév. M. Labelle, de l'hon. M. Coursol, de MM. A. Bernard, maire de Montréal, A. Desjardins, M. P. Masson, M. P., Beaubien, M. P., de Bellefeuille, de Montréal, de l'hon. M. Chauveau, MM. Murphy, maire de Québec, Kéroack, maire de St. Sauveur, Col. Rhodes, Côté, Peachy, Denning, Russell, Giroux et Seymour, de Québec, et de M. T. E. Normand, maire des Trois-Rivières.

Same-hi dernier, le lieutenant-gouverneur Caron a donné un banquet à Spencer-Wood. Voici les noms des convives :

L'hon. Premier Ministre, l'hon. Procureur-Général, l'hon. Trésorier, l'hon. Président du Conseil Législatif, l'hon. Président de l'Assemblée Législative, les hon. MM. Beaudry, Dostaler, Fraser de Berry, Sharples, Panet et Ross, MM. C. L. ; hon. MM. Ouimet, Irvine et Chapleau, MM. P. P. ; hon. P. H. Moore ; MM. Baby, Cameron, Dorion, Einhart, Gendron, Lafontaine, Lalonde, Larocque, LaRue, LeCavalier, Méthot, Moleur, Onésime Pelletier, Picard, Robert et Verrault, MM. P. P., M. James Lemoine, Greffier du Conseil Exécutif ; M. A. D. DeCelles, de la *Minerve*, M. Norris, du *Herald*, le greffier du Conseil législatif, le greffier de l'Assemblée Législative et l'Huissier de la Verge Noire.

Le gouvernement a reçu plusieurs pétitions demandant la grâce de Lépine. Entre autres, on en remarquait une envoyée de Manitoba, portant 1,800 signatures, à la tête desquelles figurait celle de monseigneur l'archevêque de St. Boniface.

Voici les noms des officiers de la société St. Jean-Baptiste de West-Miriden, Conn., pour la nouvelle année :
Président, Théophile Chalifoux.
Vice-Président, Louis Morriveau.
Secrétaire-Archiviste, Honoré Quessy.
Ass.-Secrétaire-Archiviste, J. T. Dubreuil.
Secrétaire-Correspondant, Jules Lefort.
Ass.-Sec.-Correspondant, Philippe Gouin.
Sec.-Trésorier, Théotime Marchand.
Ass.-Trésorier, Joseph Chalifoux.
1er Commissaire-Ordonnateur, Narcisse Angers.
2ème " " " " D. A. Dolbec.

Comité d'enquête

Alphonse Beaudoin, Pierre Lacroix, Zotique St. Cyr, Joseph Valcour.

On lit dans le *Mets* du 5 décembre :
L'hon. M. Royal apprenant, ces jours derniers, que la santé de Nault avait beaucoup souffert d'une longue détention, s'adressa au juge Wood pour obtenir sa mise en liberté. Deux médecins avaient au préalable examiné le détenu et leur rapport autorisait pleinement cette demande devenue urgente. La Couronne, représentée par M. Cornish, s'opposa à la requête et ordonna un nouvel examen, par quatre médecins. Ces derniers ou plutôt trois d'entre eux, arrivèrent aux mêmes conclusions que les premiers. Ils constatèrent que les poumons et le cœur du captif étaient sérieusement atteints, et dans une condition tout à fait inquiétante. Toutefois, le juge Wood ne crut pas devoir libérer de suite le prisonnier. Et il décida que l'on essaierait auparavant de ramener son organisation à l'état normal, par un traitement plus convenable et plus intelligent.

L'hon. M. Royal rejeta sur le tribunal la responsabilité toute entière de cette décision. Car il se pourrait fort bien, dit-il, qu'une expérience de ce genre coûte la vie à Nault, et alors....

On nous écrit de Québec que MM. G. H. Dumesnil et F. G. Boutillier de cette ville avaient acheté avec d'autres personnes de Montréal et de Québec, les grands terrains connus sous les noms de *Sans Bruit*, *Sans Sourci* et de *Lacarnadière*, à Québec, comprenant plusieurs cents arpents, pour les diviser en lots à bâtir et que ces MM. avaient aussi jeté les bases d'une société de construction à Québec, qui entrera en opération en janvier.

Boston, 17.—Les Canadiens-Français de Boston, au nombre de 200, ont envoyé une pétition au gouverneur-général du Canada, lui demandant l'élargissement immédiat de Lépine et l'amnistie pour les complices.

Le *Moniteur Acadien* nous fait le récit suivant de la persécution dont Mgr. Sweeney a été l'objet de la part des autorités de St. Jean, N.-B. :

Le connétable Hancock, sous la direction de ses maîtres, avait attaqué Sa Grandeur Mgr. Sweeney plusieurs fois dans les rues, menaçant de trainer notre vénérable évêque en prison s'il persistait à refuser de payer trois ou quatre cents piastres de taxe dont nos libéraux avaient besoin pour l'éducation de leurs enfants. Mais comme Sa Grandeur ne lui répondait que par un suprême dédain, lui laissant un libre choix d'exercer, au nom de ses patrons, ses injustices et ses haines soit sur sa personne ou sur ses biens, ce vil valet de la clique persécutrice, après avoir fait la maraude pendant un couple de semaines autour du palais épiscopal pour s'assurer s'il n'y aurait peut-être pas danger d'exercer ses pouvoirs dans ce centre catholique, se présente samedi dernier avec un piquet de police, et, avec toute l'autorité que lui donne la *loi suprême et coercitive du pays*, il pénètre d'abord dans la chambre des prêtres et fait main-basse sur tout ce qu'il peut trouver. La chambre du Rév. M. Joseph Murray a été dépouillée de ses chaises, tables, etc., etc. Le Rév. W. F. Chapman a eu la douleur de voir enlever des rayons de sa bibliothèque, un grand nombre de livres au nombre desquels se trouvait : *La Sainte Bible* avec commentaires par d'Al-lioli, la *Vie des Saints* par Giry, la *Théologie* de Liguori, les *Variations du Protestantisme* par Bossuet, l'*Histoire de l'Eglise* par Rivaux, le *Protestantisme* par Perrone, etc., etc. Comme l'officier de la *loi suprême et coercitive du pays*, n'a pu trouver dans les appartements de l'évêque un nombre suffisant de meubles dont la vente pourrait réaliser le montant demandé, d'ailleurs la charrette était pleine—il se rend avec majesté à l'étable et saisit le carrosse que les paroissiens de la ville avaient présenté à Sa Grandeur à son retour du concile du Vatican. La valeur du carrosse est de \$2,000. Le lugubre convoi se met en marche et en plein midi, il défile dans les rues de la ville de St. Jean avec ses dépouilles jusqu'à la station de la police. Les catholiques ont eu la sublime patience chrétienne de voir ces atrocités se commettre sans même inquiéter ces voleurs de grands chemins qui se couvrent de l'autorité de la *loi suprême et coercitive* pour commettre ces rapines de brigandage. Nous félicitons nos coreligionnaires de leur vertu de résignation digne des premiers siècles de l'Eglise.

Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal hebdomadaire publié à St. Roch de Québec et dont le titre est *Journal de St. Roch*. Cette feuille sera publiée dans les intérêts du faubourg de St. Roch, et ne s'occupera pas de politique. Le numéro prospectus contient un charmant feuilleton par M. Pamphile Lemay.

Le *Journal de St. Roch* est publié par M. Léon Bossue Lyonnais.

Succès au nouveau confrère.

DE TOUT UN PEU

Triste histoire. Un boucher possédait une pie; bavard et intelligent au-delà du possible, l'oiseau faisait la joie de la maison. Cela dura jusqu'au jour où un maître ébénier, renvoyé par le boucher, imagina de se venger en apprenant à la pie les mots suivants: C'est de la vache!

On se figure aisément ce que cette phrase, dit même par une simple pie, a de désobligeant pour un boucher qui a la prétention de ne débiter que du bœuf!

Sans cesse la pie répétait ces mots malencontreux que le boucher était constamment obligé de démentir avec serments.

A la fin, cependant, le boucher se dit: —N'est-ce point là une leçon ou plutôt un conseil qui me donne la Provi leuce? Il acheta de la vache et en vendit.

Un jour qu'il servait à une cliente un magnifique filet de vache pour du bœuf, la pie vint se percher devant lui et après avoir regardé de côté le morceau qu'il découpait, ouvrit un bec en criant comme si elle eût voulu l'annoncer à toute la terre: —C'est de la vache!

Etonnement de la cliente. Fureur du boucher qui, à bout de patience, prend la pauvre pie et la jette de toutes ses forces comme il eût fait d'une pierre de la boutique.

La malheureuse alla tomber meurtrie et mourante dans le ruisseau qui coulait devant l'étable. Le chien du boucher témoin de cette scène, s'animant, sans trop savoir pourquoi se mit à japer; de plus en plus en colère, le boucher lança un terrible coup de pied au chien, qui poussé par le choc, alla tomber dans le ruisseau auprès de la pie.

Aiors l'oiseau, réunissant toutes ses forces, souleva douloureusement sa petite tête et de sa voix enrouée murmura doucement à son compagnon d'infortune: Tu as donc dit aussi que c'était de la vache?

A propos d'artistes, les peintres sont tout en l'air.

Un marchand de tableaux, porteur d'un grand nom, avait fait déposer chez lui pour un demi-million d'objets d'art.

En une nuit, il a emballé pour 400,000 francs de toiles, œuvres bien signées; puis il a filé à l'étranger.

On court après lui. On l'a rattrapé. Il faut espérer cependant que la leçon ne sera pas perdue.

En général, les artistes sont trop confiants. Le premier chien coiffé qui se présente à eux, pourvu qu'il soit bien couvert, peut emporter avec lui ce qu'ils ont de plus précieux.

Un jour un inconnu demanda à voir Redouté, le peintre des roses.

L'homme était costumé en parfait gentleman.

Monsieur, dit le visiteur avec un léger accent anglais, je viens de la part de mon ami A... (une notabilité de la Banque); il vous prie de me confier votre nouveau tableau (Roses, lis et aiglets.) Une heure lui suffira pour le voir. Il est probable qu'il l'achètera, après l'avoir vu.

En même temps, il montrait la carte de visite du banquier A...

O carte de visite! que de floueries commises, grâce à toi!

L'artiste n'hésita pas.

Tenez, dit-il à l'inconnu en lui tendant son chef-d'œuvre, prenez-le.

Au bout de deux heures, il apprenait que l'homme était un échappé de Toulon qui s'était sauvé avec sa toile.

—Le malheureux! s'écria Redouté, en une minute il m'a volé pour 15,000 francs de fleurs!

Ce mot fut toute sa vengeance.

A propos des vociférations des écoles, un trait curieux:

Sous Louis-Philippe, MM. les bousignots du Pays-Latin s'étaient mis tout à coup en tête de décommander M. Hippolyte Royer-Collard, le neveu du célèbre philosophe de ce nom.

A son cours de l'Ecole de médecine, ils se coalisèrent d'abord pour imiter le cri des animaux, le miaulement du chat, le chant du coq, le hennissement du cheval.

—On ne devrait entendre ici que la voix de l'âne, dit le professeur.

Ces mots allumèrent un déchaînement général, une tempête.

Les étudiants poursuivirent M. H. Royer-Collard dans la rue.

Cinq cents se mirent à ses trousses et le conduisirent avec des imprécations, par la rue Mazarine, jusqu'au pont des Arts.

Dans ce temps-là, pour traverser le pont, tout passant payait un péage d'un sou.

En avançant vers le buraliste, le professeur lui jeta vingt-cinq francs.

—Mais, monsieur, dit ce dernier, ce n'est qu'un sou.

—C'est vingt-cinq francs, répondit M. H. Royer-Collard, ces cinq cents polissons sont avec moi.

Un des poursuivants était si outré que, ne trouvant pas de pierre ni de caillou, il arracha de ses pieds un de ses souliers pour le lui jeter à la tête.

Le grand nombre d'Anglais qui explorent Paris en ce moment nous ramène à mémoire une expression fantaisiste dont on ignore gé-

néralement l'origine: C'est un Anglais, pour désigner un créancier.

Le roi de France Jean le Bon, ayant été fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers, en 1356, nos vainqueurs exigèrent pour sa rançon une somme de 12 millions.

C'était, relativement aux derniers faits de notre époque, une somme légère, mais il faut croire que si la France fut depuis assez riche pour payer sa gloire, elle se trouvait alors fort pauvre pour solder ses revers.

On créa donc des impôts extraordinaires, et chacun dut contribuer ainsi à la délivrance du roi. Néanmoins quel que fut le plaisir des Français à arracher Jean le Bon de la captivité, ils en conçurent contre leurs ennemis une certaine rancune, et l'expression: Nos créanciers, pour désigner les Anglais, devint tellement en usage que bientôt, par une figure analogue, on n'appela plus un créancier qu'un Anglais.

L'acteur dramatique X... fumait l'autre jour un cigare dans le cabinet du directeur d'un théâtre de genre. Naturellement on causait théâtre.

—Mon cher, s'écrie tout à coup X..., il me vient une idée superbe, admirable, avec laquelle on peut, je crois, obtenir un immense succès. Il est vrai qu'elle est d'une audace!

—Et laquelle?... demande le directeur.

—Si j'essayais sérieusement une pièce où il ne serait pas question d'adultère!

Une bien jolie anecdote que nous cueillons dans une histoire du second Empire qui vient de paraître:

A un bal costumé donné par M. de Morny, Mme de Castiglione apparaît en dame de cœur.

Pendant quinze jours, ce costume avait été le grand événement de Paris. La belle comtesse portait un cœur brodé à la jarretière.

Une grande dame (était-ce de la jalousie, était-ce de l'austérité?) s'approcha d'elle, et lui dit à travers le masque:

—On n'aurait jamais pu croire que vous aviez le cœur si bas.....

X... est un poseur comme on en voit peu. Il trouve moyen, à propos de tout, de faire, comme on dit vulgairement, de la poussière.

Il disait: —Le général X... et moi nous avons été camarades d'école.

—A quelle école donc étiez-vous avec lui, lui demande-t-on l'autre jour, à l'Ecole polytechnique ou à St. Cyr?

—Mais non, répondit-il en balbutiant un peu, c'était à l'école... de natation.

Par un grand vent, sur la plage:

—N'avez-vous pas peur de voir le vent emporter votre chalet?

—Impossible, il est trop chargé d'hypothèques.

Napoléon 1er, qui était très justement fier d'avoir reconstitué le Conseil d'Etat, assistait presque régulièrement à ses assemblées générales, quand la guerre lui en laissait le temps.

C'est là qu'un jour, tandis qu'on rédigeait le Code civil, il fit un mot très drôle.

On discutait cet article: "La femme doit suivre son mari." Napoléon y tenait fort.

—Mais enfin, s'écrie un vieux conseiller, que fera le mari si la femme ne veut pas le suivre?

—Eh! bien, s'écria l'empereur il pourra la sommer!...

Latude a laissé la réputation d'un éleveur de rats très-remarquable. Pélisson ne craignait aucune concurrence pour l'éducation des araignées. Mais tous deux sont dépassés par un voleur du nom de Gustave Malfert, qui est en ce moment à Mazas.

Malfert a réussi en effet à apprivoiser une chauve-souris. Comment a-t-il fait? je n'en sais rien; mais, ce qu'il y a de sûr, c'est que la chauve-souris entre tous les soirs vers huit heures par la fenêtre, se laisse prendre par lui, et exécute une série de tours des plus invraisemblables.

Il l'a fait travailler en présence du directeur de la prison et de l'aumônier, qui ont été des plus surpris.

Quand Malfert aura fini son temps, il aura un moyen d'existence tout trouvé.

De tout temps l'école de médecine a été fort indisciplinée.

C'est pour cette raison que Nestor Roqueplan lui a infligé un surnom qui est plus que jamais de circonstance.

—Ce nid de arabins braillards, disait-il, c'est le Belleville du quartier Latin.

D'après le correspondant berlinois du Times de Londres, M. Gladstone a fait hommage au prince de Bismark d'un exemplaire de son dernier pamphlet sur les Décrets du Vatican. Cette politesse n'a rien de très-naturel, étant données les antécédents du chancelier de l'empire d'Allemagne, et la nouvelle attitude du chef des libéraux anglais.

La Correspondance Universelle prête un mot bien caractéristique à M. Castelar.

Le Lamartine espagnol était avant-hier en soirée chez la princesse Elise Troubetzkoi. Dès son arrivée, il fut très entouré. La conversation roula nécessairement sur les affaires d'Espagne, puis sur l'intervention de l'Allemagne en particulier. Tout-à-coup un ambassadeur l'interrompit:

—Vous trouvez absurdes les bruits d'intervention étrangère dans la Péninsule; mais si elle venait à avoir lieu?...

—Je me ferais simple soldat carliste, répondit M. Castelar.

Une chose épouvantable est arrivée, 118, rue des Moines à Batignolles. Au second étage de cette maison demeurent deux jeunes mariés, M. et Mme Chabban, qui avaient deux magnifiques aras bleus et rouges. Les deux perroquets habitaient la même cage et semblaient faire très-bon ménage.

Hier matin, on les avait laissés dans l'appartement avec l'enfant de M. et Mme Chabban, nouveau-né de quinze jours. Comment firent les aras, je n'en sais rien. Toujours est-il qu'ils brisèrent les barreaux de leur cage et en sortirent.

Quand on revint une heure après, on les trouva perchés sur les bords du berceau et déchirant avec leurs bec crochus la figure du pauvre petit être.

Inutile de dire dans quel désespoir sont les parents. Dans le premier moment de fureur, le mari a tué les deux perroquets.

Derniers reflets de la gloire d'un grand poète.—On s'occupe à la fin d'ériger à Mâcon la statue de Lamartine.—Un des projets représente le chantre de Jocelyn avec son chien favori à ses pieds.—Ce chien était, comme vous vous le rappelez sans doute, un lévrier de belle race.

Rue de Lévis, pas très-loin du parc Monceaux, il y a un haras de la race canine.—Un écriteau fort en évidence, à la porte de l'établissement, arrête le passant pour lui dire les merveilles de l'intérieur.

A VENDRE

DEUX LEVRETTES, PROVENANT DU LÉVRIER DE LAMARTINE

PRIX: 200 FRANCS PIECE

Voilà donc comment finissent les plus belles choses, par un écriteau de bric-à-brac, deux chiens à vendre!

Nous lisons dans l'Univers du 19 novembre:

Nous recevons de nombreuses lettres où l'on nous demande des nouvelles de M. Louis Veillot, en nous pressant de les donner dans le journal même, afin que tous nos lecteurs les connaissent.

M. Veillot, dont l'état n'a jamais été inquiétant, va mieux, et même va bien. Seulement, comme il n'a pas recouvré ses forces aussi promptement que nous l'avions espéré, le médecin, l'ami qui le soigne lui interdit encore

GARE AUX COMBINAISONS !!

DIRECTION SUPERIEURE

GARANTIE ABSOLUE

COMPAGNIE D'ASSURANCE

STADACONA

CONTRE L'INCENDIE.

CAPITAL:

\$5,000,000

(Autorisé.)

BUREAU:

15, PLACE D'ARMES,

MONTREAL.

C. O. PERRAULT, Secrétaire et Agent.

BUREAU DE DIRECTION:

Président: J. B. RENAUD, ECR. Vice-Président: HON. J. SHARPLES. HON. E. CHINIC, Sénateur.

P. B. CASGRAIN, ECR., M.P. JOHN ROSS, ECR. ALEX. LEMOINE, ECR.

JOHN LANE, ECR. GIBICE TETU, ECR. J. G. ROSS, ECR.

CRAWFORD LINDSAY, SECRÉTAIRE ET GÉRANT.

DIRECTION LOCALE: THOS. WORKMAN, ECR.; MAURICE CUVILLIER, ECR.; THOMAS TIFFIN, ECR. AMABLE JODOIN, FILS, ECR.; GEO. D. FERRIER, ECR.

CETTE COMPAGNIE ayant fait le dépôt de rigueur entre les mains du Receveur Général et reçue sa Licence d'affaires est prête à recevoir des risques contre l'Incendie, à des conditions exceptionnelles. Fondée dans le but d'aider le commerce et l'industrie indigènes, la direction offrira tous les avantages possibles aux assureurs tout en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

Encouragez une Institution purement Locale et essentiellement Canadienne.

Cette Compagnie, dont le début fait augurer d'un brillant avenir, transige ses affaires au No. 60, RUE ST. JACQUES, en attendant l'inauguration de ses Bureaux sur la Place-d'Armes.

5-52-4-63.

tout travail. Il ne faut pas qu'il s'expose, en se pressant trop, à retomber dans l'état d'extrême fatigue où il était il y a un mois. Nos lecteurs doivent donc se résigner à ne rien avoir de lui avant une quinzaine de jours.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

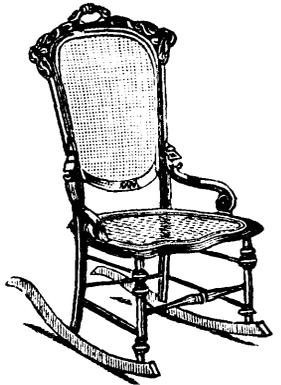
NAISSANCE

Au Village St. Jean-Baptiste, le 12 courant, Madame A. B. Longpré, une fille.

MARIAGE

A l'église de "All Saints," Knightsbridge, le 16 ult., par le Révd. Doyen de St. Paul. Norman, fils de Sir Curtis M. Lampson, Bart., à Helen, fille de feu Peter Blackburn, de Killearn House Stirlingshire, et nièce de l'Hon. Sir Collin Blackburn, de Princes Garden Hyde Park, London, et du Professeur Hugh Blackburn, de l'Université de Glasgow.

Magasin de Meubles de gout et de fantaisie.



C. E. PARISEAU, 449, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

5-52-3-62

Acte de Faillite de 1869.

DANS L'AFFAIRE DE GEORGE WELLS, DE LA CITE DE MONTRÉAL, MARCHAND, FAILLI.

Je, Soussigné, DAVID J. CRAIG, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont priés de filer leurs réclamations devant moi dans le Cours d'un mois, et sont notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 11, Rue de l'Hôpital, Mercredi, le 20 Janvier, à 3 heures de l'après-midi, pour l'examen public du Failli, et la disposition des affaires de la Succession en général. Le Failli est notifié d'être présent.

DAVID J. CRAIG,

Syndic Officiel.

Montréal, 14 Décembre, 1874.

5-52-2-65.

INSTITUT TÉLÉGRAPHIQUE

DE LA PUISSANCE.

Des classes de jour et du soir ont été rouvertes le 12 courant. Les Dames et Messieurs qui désirent se qualifier comme Opérateurs Télégraphiques voudront bien s'adresser, personnellement ou par lettre, au No. 75, Rue St. Jacques, Montréal.

En conséquence de l'ouverture de plusieurs lignes de chemins de fer, les Opérateurs Télégraphiques seront en grande demande au printemps.

5-46-8-11.

RESTAURANT
DE
L'Hotel de France,
SEUL ETABLISSEMENT DE CE GENRE,
RUE ST. GABRIEL, 80
VIS-A-VIS LE CHAMP-DE-MARS,
MONTREAL.

Depuis sa fondation cette maison est le rendez-vous des Amateurs d'excellente cuisine. Le Propriétaire a fait et fera constamment des efforts pour satisfaire ses Clients et soutenir la réputation acquise. Pour attirer son but il s'est assuré les services d'excellents cuisiniers Français; les tables seront toujours couvertes de Mets nouveaux et choisis dans tout ce que l'art Culinaire a su inventer. Les Vins ordinaires et de Dessert, les Vins fins, Champagne, etc.; les Liqueurs fines et les Cognac, sont d'rectement importés de France, d'Espagne et des bords du Rhin. Sous tous rapports le

Restaurant de L'Hotel de France
ne laisse rien à désirer.
Outre la grande Salle à manger qui se trouve au 1er Etage du Restaurant et un immense Salon pour repas de corps au 2me Etage, le Propriétaire a réouvert de très jolies Salles, élégamment décorées, pour les Personnes qui désirent prendre leurs repas séparément. Un Personnel nombreux est engagé pour le service de la table. Célérité, Ponctualité et Politesse. Tout cela est promis aux Consommateurs.
Le Propriétaire du

Restaurant de L'Hotel de France
se charge aussi de Diners à porter à domicile, tels que repas de Noces, repas de Corps, de Familles, etc., etc., etc. Les Pâtisseries et les Desserts de tous genres sont préparés dans l'Etablissement. Tous les ordres donnés seront fidèlement exécutés.
5-51-4-61

CADEAUX! NOEL! ETRENNES!
Bijouterie! Horlogerie!
NARCISSE BEAUDRY,
41, Cote St. Lambert,
MONTREAL.

MONSIEUR N. BEAUDRY, Bijoutier-Horloger, a reçu un bel Assortiment d'Articles d'Horlogerie et de Bijouterie de Goût, d'utilité et de Fantaisie. A la veille des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, le Soussigné invite respectueusement les Dames et les Messieurs à l'honneur d'une visite; ils trouveront de très-jolis Caddeaux d'Etrennes à des prix fort raisonnables.
10-50-4-44 **NARCISSE BEAUDRY.**

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

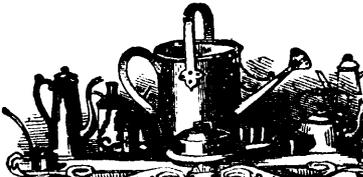
DANS L'AFFAIRE DE JOHN GAY, DE LA VILLE DE MONTREAL, HOTELIER, FAILLI.

Je, soussigné, **DAVID J. CRAIG**, de la ville de Montréal, Syndic Officiel, a été nommé Syndic dans cette affaire.
Les créanciers sont priés de filer leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois, et sont notifiés de s'assembler à mon bureau, No. 11, Rue de l'Hôpital, LUNDI, le 11 Janvier, 1875, à Trois heures de l'après-midi, pour l'examen public du Failli et la direction des affaires de la succession en général. Le Failli est notifié d'être présent.
DAVID J. CRAIG,
Syndic Officiel.
Montréal, 7 Décembre 1874. 5-51-2-60

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

FABRE & GRAVEL,
LIBRAIRES-IMPORTATEURS,
219, Rue Notre-Dame, Montréal.

LA MAISON **FABRE & GRAVEL**, Universellement connue, vient de recevoir des Premières Fabriques d'Europe, une grande Quantité d'Objets de Fantaisie pour Caddeaux de Noël et du Jour de l'An. On trouvera dans son Etablissement tout ce qu'il y a de Riche et de bon Goût en Livres de Piété avec divers Genres de Relieurs, tels que Velours, Ivoire, Cuir de Russie, Maroquin, etc. Albums et Statuettes au choix. Images Coloriées, Chapelots, Médailles, Cocos en Nacre, Bénitiers, Vases pour Fleurs, Papeterie, Plumes, Argenterie d'Eglise, etc. Comme toujours, MM. **FABRE & GRAVEL** vendront à prix réduits.
5-50-4-31



VITAL GRENIER.
FERBLANTIER, PLOMBIER, COUVREUR
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPAREILS ET FOURNAISES A VAPEUR,
268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.
Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.
5-45-13-10.

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!
J. B. LABELLE & Cie.,
Magasin de Marchandises Seches,
387, RUE STE. CATHERINE,
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An LA MAISON **J. B. LABELLE & CIE.** a reçu un très-grand Assortiment d'Articles de Nouveautés et de Marchandises Seches pour Dames et Messieurs. Les Dames sont spécialement invitées à visiter ces Magasins pour faire leurs Achats. Elles y trouveront le Beau, l'Élégant et le bon Marché.
10-50-4-54 **J. B. LABELLE.**

NOEL! NOEL!! NOEL!!!
ETABLISSEMENT DE 1re CLASSE.
Spécialité pour Pantalons, Etc.

PREMIER PRIX
A l'Exposition Provinciale de 1873.
ROY & CADOTTE,
MARCHANDS-TAILLEURS
517, Rue Craig, Montréal.

MESSIEURS ROY & CADOTTE ont constamment en mains de Magnifiques Articles de la plus haute Nouveauté pour Vêtements d'Hommes. Les ordres qui leur sont donnés sont Promptement exécutés. **MR. ROY** lui-même est Coupeur dans ses Ateliers; il excelle dans ce Genre de Travail. Une visite est Sollicitée.
JUSTICE POUR TOUS: UN SEUL PRIX!
10-50-4-45

DILIGENCE
DE MONTREAL A BERTHIER ET A SOREL.

PREX DE MONTREAL A BERTHIER OU A SOREL: \$2.00.
PARTANT DE L'HOTEL DU PEUPLE les Mardis, Jeudis et Samedis à 9 heures A. M. en suivant la Rive Nord du ST. LAURENT et reviendra les Dimanches à 9 heures A. M., les Mercredis et Vendredis à 7 heures A. M.
D. D. MURRAY, PROPRIETAIRE,
HOTEL DU PEUPLE, Rue des Commissaires No. 183.
La dite Diligence ne commencera le service, que lorsqu'il sera possible de traverser sur la glace.
Le Propriétaire du Stage a aussi une voiture à l'arrivée de chaque train.
5-50-4-59

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.

GRAVEL FRERES,
IMPORTATEURS,
Coin des Rues Craig & St. Laurent
MONTREAL.

LA MAISON **GRAVEL FRERES** vient d'importer d'Europe, à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, un Grand Assortiment de Liqueurs fines Françaises, de Vins et Brandy, de Genièvre, etc., etc., etc. Huiles d'Olives qualité supérieure, Sardines, Anchois, Fromage de Gruyère, Conserves Alimentaires en général. On trouvera aussi les Epicerie de choix, Fruits Sechs et Biscuits de tous Genres. Une visite est Sollicitée. Les prix sont excessivement Réduits.
5-50-4-35

Cadeaux du Jour de l'An.

Z. CHAPLEAU & LABELLE,
LIBRAIRES-IMPORTATEURS,
RUE NOTRE-DAME,
(Vis-à-vis le Palais de Justice.)
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON **CHAPLEAU & LABELLE**, a reçu d'Europe un Assortiment considérable d'Articles Variés pour Etrennes. Ces Articles consistent en Livres de Piété fort riches et du dernier Goût, Élégamment reliés en Velours, Cuir de Russie, Ivoire, Maroquin, etc. Albums, Statuettes, Images Coloriées, Médailles, Chapelots, Vases pour Fleurs et une foule d'autres Objets trop longs à détailler ici. LA MAISON **CHAPLEAU** vendra, comme d'habitude, au prix le plus Réduit.
5-50-4-36

CADEAUX DE NOEL!!!

G. A. GAGNON,
IMPORTATEUR DE NOUVEAUTES,
300, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

MONSIEUR GAGNON informe sa Clientèle et les Messieurs en Général, qu'il a reçu de Paris et Londres des Articles de haute Nouveauté, en Gants de Kid, Cols et Cravattes, Chemises coupées sur les derniers Patrons, Caleçons et Gilets de Laine d'Ecosse, en un mot tous les Objets utiles à la Toilette. Les Personnes qui désirent faire des Présents d'Etrennes les trouveront chez le Soussigné.
5-50-4-37 **G. A. GAGNON.**

CHIGNONS FRANCAIS.
A. AUDOIN,
135, RUE ST. JOSEPH,
MONTREAL.

MONSIEUR ET MADAME AUDOIN, de Paris, ont l'honneur d'informer les Dames de Montréal qu'elles trouveront dans ce magasin un choix complet de Chignons, Switohes et rouleaux en cheveux naturels et imitation. **MR. et Mme. AUDOIN**, qui ont travaillé dans les premières maisons de Londres et de Paris, se chargent de la réparation des Coiffures en cheveux détériorés et de tout travail concernant leur art. Les conditions seront très-libérales. Vente en Gros et en Détail.
5-50-4-40

JOUR DE L'AN 1875.
MAISON NATIONALE.
NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES
VICTOR TRUDEL,
Ci-devant de la Maison Mathieu & Trudel,
18, RUE BONSECOURS,
Près de la Rue Notre-Dame, **MONTREAL.**

LA MAISON **VICTOR TRUDEL**, Nouvellement établie, réclame le Patronage du Public. Elle vient de recevoir d'Europe une grande quantité d'Articles d'Epicerie de toutes sortes; aussi des Liqueurs, Cognac, Gin et Vins de qualité Supérieure. **MR. TRUDEL** excelle surtout dans la manière d'Achever. Ses Marchandises se recommandent aux Familles qui désirent le beau et le bon. Aussi un choix de Conserves Alimentaires, etc., etc., etc. Vins de Messe vendus avec l'Approbation de **MRG. DE MONTREAL.**
5-50-4-30

NOEL!!! JOUR DE L'AN!
MAISON DE
Bijouteries et D'Horlogerie.
BEAUDRY & DUFRESNE,
180, RUE NOTRE DAME,
Coin de la Rue St. Vincent, **MONTREAL.**

MESSIEURS BEAUDRY & DUFRESNE, Importateurs d'articles de Bijouteries et Horlogerie, offrent en Vente, à l'occasion des Fêtes, un magnifique choix d'objets de goût pour Caddeaux d'Etrennes. Les Dames et les Messieurs trouveront dans cet établissement tout ce que l'art du Bijoutier-Horloger a de mieux fini.
5-50-4-39

JOUR DE L'AN ET NOEL!!!
MAISON PARISIENNE!
MAGASIN DE CHEVEUX FRANCAIS ET AMERICAINS.

LAVOIE & CIE.,
Coiffeurs de Paris, Fabricants de Perruques, Gros & Détail,
No. 67, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

MR. LE PROFESSEUR LAVOIE, qui a obtenu 2 Médailles d'Or et 2 Diplômes, à Paris, a l'honneur d'informer le Public qu'il est prêt à exécuter les ordres qui lui seront donnés; il se charge de tous travaux concernant son Art. Perruques pour tous âges et cheveux refaits et arrangés artistement. Conditions Libérales.
10-50-4-57

NOUVEL ETABLISSEMENT!
JOSEPH DELORME,
FERBLANTIER & PLOMBIER,
POSEUR D'APPAREILS A GAZ,
Tuyaux de toutes sortes, Couvreur en Tôle et en Fer Blanc, etc.,
256, RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

MR. JOS. DELORME se charge de tout travail concernant la Ferblanterie et Plomberie. Toutes commandes et réparations seront exécutées avec Soins, promptitude et à des prix très-réduits. Articles de Ménage en Ferronnerie, tels que Bains, Glacières, etc., etc. Aussi un grand Assortiment de Cutlery, Vendu à des conditions libérales. 10-50-4-50

CADEAUX! CADEAUX!!
A LA BOULE VERTE!
MAISON SPECIALE.
A. PILON & Cie.,
Magasin de Marchandises Seches
No. 377, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON **PILON & CIE.** a reçu un grand Assortiment d'Articles de Marchandises Seches de toutes sortes qui seront vendus à très-bon Marché. Les Dames sont instamment priées de venir visiter les Magasins de
L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE!
Magnifiques Caddeaux & Etrennes!
10-50-4-51 **A. PILON & CIE.**

NOEL! 1875! CADEAUX!
FABRIQUE DE MEUBLES.
E. D. SENECAI,
MARCHAND DE MEUBLES,
No. 570, Rue Ste. Catherine,
MONTREAL.

MONSIEUR E. D. SENECAI, avantageusement connu à Montréal, informe ses Amis et le Public en général qu'il a actuellement en mains un choix très-varié de Meubles pour Salons, Chambres à Coucher, Salles à Dîner, etc., à des prix raisonnables. Les personnes qui veulent faire des Achats peuvent s'adresser avec confiance au Soussigné.
10-50-4-52 **E. D. SENECAI.**

ETRENNES DE 1875!!
CHARLES PAYETTE,
Libraire-Importateur
250, RUE ST. PAUL, 250,
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON **CHS. PAYETTE** offre en vente de Magnifiques Articles récemment arrivés d'Europe. Outre les objets de piété qu'on trouve constamment dans cette Librairie, il y a une fort jolie collection de Livres reliés avec beaucoup de goût, en cuir de Russie, Ivoire, Velours, Maroquin, etc. Aussi un choix d'Images, Statuettes, Albums solidement reliés et autres Articles qui peuvent être donnés en Caddeaux d'Etrennes. Une visite est Sollicitée.
10-50-4-53

NOEL! JOUR DE L'AN 1875!!
A. BELANGER,
Fabricant de Meubles
DE GOÛT ET DE FANTAISIE,
No. 276, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

LA MAISON **A. BELANGER**, avantageusement connue, se recommande par les Articles qui sortent de ses Ateliers. Les Meubles de Salons, de Chambre à Coucher et de Salles à Dîner sont d'un fini irréprochable. **MR. A. BELANGER** n'emploie à son service que des Ouvriers expérimentés dans l'Art de l'Ebénisterie; il invite les Amateurs du Beau à venir visiter ses Magasins.
10-50-4-47

CADEAUX!! CADEAUX!!!
HARDES FAITES,
MARCHANDISES SECHES ET NOUVEAUTES.
F. X. MOISAN & CIE.
No. 199, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON **F. X. MOISAN & CIE.** offre en vente un Magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Dames et Messieurs. Les Propriétaires de cet Etablissement espèrent obtenir le Patronage et l'encouragement qu'ils Sollicitent. Conditions Très-Libérales.
5-50-4-38

ETRENNES DU JOUR DE L'AN!
ARCAND & MAILLET,
Marchands de Marchandises Seches
MARCHANDS-TAILLEURS,
227, RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'An, **MM. ARCAND & MAILLET** ont acheté un Magnifique Assortiment d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté. Ces Articles, qui peuvent être donnés en Caddeaux, seront vendus à des prix très-Réduits. Les Familles sont instamment priées de venir visiter les Magasins des Soussignés.
5-50-4-32 **ARCAND & MAILLET.**

CADEAUX POUR ETRENNES!!
SCOTT & CHAMPEAU,
Marchands de Marchandises Seches
219, RUE ST. LAURENT, 219
MONTREAL.

MESSIEURS SCOTT & CHAMPEAU ont acheté pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An un bel Assortiment d'Articles très-Nouveaux qui seront vendus pour Caddeaux avec réduction de prix. Cette Maison Sollicite le Patronage du Public, des Dames spécialement, qui voudront bien l'honneur d'une Visite.
5-50-4-33

Fêtes de Noel et du Jour de l'An.
MEUBLES DE LUXE ET DE FANTAISIE.
LABELLE & LEVEILLE,
FABRICANTS DE MEUBLES,
266, Rue Notre-Dame,
MONTREAL.

On trouvera dans **LES MAGASINS DE MESSIEURS LABELLE & LEVEILLE**, tout ce que la Mode et le bon Goût ont su inventer pour Meubles de Salons, de Salles à Dîner et de Chambres à Coucher. Le travail qui sort de leurs Ateliers, fait par d'habiles Ouvriers, ne craint aucune Concurrence. On peut s'en assurer en rendant une visite aux Soussignés.
10-50-4-41 **LABELLE & LEVEILLE.**

NOUVELLE MAISON!!
BARBEAU & BERTHIAUME,
MARCHANDS-TAILLEURS,
154, RUE ST. JOSEPH, 154,
MONTREAL.

MESSIEURS BARBEAU & BERTHIAUME Informent respectueusement les Messieurs de Montréal qu'ils se sont Associés comme Marchands Tailleurs; qu'ils auront toujours en mains les Articles de Fantaisie et de Mode et qu'ils sont prêts à exécuter les Ordres qui leur seront donnés. L'expérience qu'ils ont Acquisée dans ce Genre d'Affaires leur vaudra le Patronage qu'ils Sollicitent. **M. BERTHIAUME** a été Coupeur, pendant 6 Ans, dans la Maison **R. DEZIEL.**
10-50-4-42

Etrennes! Etrennes! Etrennes!
J. B. DUFORT,
Marchand de Marchandises Seches,
No. 237, RUE ST. LAURENT,
MONTREAL.

Pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, LA MAISON **J. B. DUFORT**, Avantageusement connue, vendra, avec réduction de prix, une quantité d'Articles de haute Nouveauté et de première Mode. Les Familles sont respectueusement invitées à visiter les Vastes Magasins du Soussigné, où elles trouveront le beau, le bon et le meilleur Marché possible.
5-50-4-24 **J. B. DUFORT.**

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

MAISON NOTRE-DAME, (Etablie en 1869.) E. MATHIEU & FRERE, 88, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

A l'occasion des Fêtes de la Nouvelle Année, La MAISON E. MATHIEU & FRERE, a importé un choix des meilleures Conserves Alimentaires, Epicerie de toutes sortes, etc., etc.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

N. S. HARDY, Libraire-Importateur 4, RUE NOTRE-DAME, BASSE-VILLE, QUEBEC.

De magnifiques objets d'étrennes du jour de l'an ont été reçus par M. HARDY. Articles de fantaisie du dernier goût: statues, vases, livres dorés, etc.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

O. COTE, Manchonnier et Marchand de Pelleteries. COIN DES RUES ST. JEAN ET PALAIS, H. V., QUEBEC.

LA MAISON COTE, avantageusement connue, vient de recevoir des articles en Fourrures de premier choix et du dernier goût.

MAGNIFIQUES CADEAUX DU JOUR DE L'AN !!!

OVIDE FRECHETTE, LIBRAIRE-EDITEUR, Caisse d'Economie, RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC.

Mr. O. FRECHETTE vient de recevoir de Paris et de Londres un assortiment complet d'articles de Fantaisie et du dernier goût pour étreunes de Noel et du jour de l'an.

Cadeaux! Cadeaux! Cadeaux!

MAISON STE. CATHERINE. Marchandises Sèches et Nouveautés. PERRAULT & PANNETON, 357, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

Les Soussignés informent les Dames et les Messieurs qu'à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'an ils ont reçu un magnifique choix de Marchandises Sèches, Nouveautés tels que Dentelles de Laine Perlée, Passementerie, etc., etc.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

BELANGER & GARIÉPY Marchands de Fers, 9 & 9 1/2 RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. BELANGER & GARIÉPY ont reçu d'Europe un Assortiment complet d'Articles d'Argentrie James Dixon's et coutellerie "Rodgers" provenant des meilleures Fabriques.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

LEPINE & DARVEAU, LIBRAIRES, 12, RUE DE LA FABRIQUE, QUEBEC.

MM. LEPINE & DARVEAU ont reçu d'Europe, par les derniers Vapeurs, de fort jolis articles pour les fêtes de Noel et du jour de l'an.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN!

L. N. HENAULT, MARCHAND DE NOUVEAUTÉS, BLOC BRUNET.

Rue St. Joseph, St. Roch, QUEBEC.

LE SOUSSIGNE invite respectueusement les Familles à venir visiter ses Magasins. A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An les prix de Vente seront réduits afin de procurer à tous les moyens d'acheter des Cadeaux d'Etrennes.

HARNAIS ET SELLERIE.

FERD. CAHOREAU, No. 84, Rue St. Antoine, MONTREAL.

MR. F. CAHOREAU, SELLIER, a ouvert un Etablissement de Sellerie à côté de la Manufacture de Voitures de MM. LARIVIERE, Carrossiers.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN.

J. B. Z. DUBEAU, MARCHAND-EPICIER, 28, Rue de La Couronne, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, le Soussigné a importé d'Europe les Liqueurs Françaises les plus fines tels que Cacao-Chouva, Anisette de Bordeaux, Crème d'Anis, Huile de Rhum, Curaçao, Marasquin, Punch au Kirsch, Punch au Rhum, etc., etc.

Cadeaux du Jour de l'An.

J. HAMEL & FRERES, IMPORTATEURS, Rue Sous-le-Fort, B. V., QUEBEC.

LA MAISON HAMEL & FRERES vient d'Importer de Paris et de Londres, à l'occasion des Fêtes de Noel et du Jour de l'An, un Assortiment complet d'Articles de Fantaisie et de haute Nouveauté pour Dames et Messieurs.

ETRENNES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

BLONDEAU & DROUIN, LIBRAIRES, 44 1/2 Rue St. Joseph, St. Roch, MAISON VOISINE DU BUREAU DE POSTE, QUEBEC.

MESSIEURS BLONDEAU & DROUIN informent le Public qu'ils viennent de recevoir de France et d'Angleterre de forts jolis Articles de Fantaisie pour Cadeaux du Jour de l'An.

Etrennes! Etrennes! Etrennes!

PATISSERIES ET BONBONS FRANCAIS. LA JOIE DES ENFANTS ET DES FAMILLES.

V. DEOM, Pâtissier-Confiseur, No. 560, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL.

MR. V. DEOM Informe les Familles qu'il Confectionne des Pâtisseries délicieuses. A l'occasion des Fêtes de Noel, du Jour de l'An et des Rois, il a fabriqué toutes sortes de Bonbons pour Etrennes et pour Desserts.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

I. P. DERY, LIBRAIRE, Importateur de Livres de Piété, Articles de Bureau, &c. No. 47, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

MR. DERY vient de recevoir d'Europe un Assortiment complet d'Articles pour Cadeaux du Jour de l'An. Boîtes à Ouvrage, Albums en Cuir de Russie, Chapeteaux montés en Argent, etc.

Cadeaux du Jour de l'An.

THEOPHILE HUDON, IMPORTATEUR, COIN DES RUES ST. JOSEPH et de la COURONNE, St. Roch, Quebec.

LA MAISON TH. HUDON vient de recevoir de France et d'Angleterre un magnifique choix d'Articles de la plus haute Nouveauté pour Cadeaux du Jour de l'An.

ETRENNES DU JOUR DE L'AN.

Pâtisserie et Confiserie Parisiennes, CHARLES COGNON, No. 48 1/2 RUE ST. JEAN, H. V., QUEBEC

On trouvera dans l'établissement de Mr. COGNON, les Pâtisseries, Confiseries, Glaces et Gâteaux pour Soirées. Pièces de Commande, Pyramides de Nougas, Pâtés aux Huîtres; Diners de Commande pour la Ville, etc., etc.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MAISON ETABLIE DEPUIS 40 ANS. J. B. SENEAL, SELLIER, No. 46, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

MR. J. B. SENEAL. Avantageusement connu du Public, a Transporté son Domicile au No. 46 de la Rue Notre-Dame. On trouvera toujours dans ses Magasins un grand Assortiment de Harnais, Colliers, Fouets; Selles pour Dames & Messieurs, etc.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE, Importateur de France, d'Angleterre et de toutes les parties de l'Europe, 61, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, le Soussigné a importé d'Europe les plus beaux choix d'Articles de Fantaisie et de Goût. Aussi un Assortiment de Vins et Liqueurs.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

EMILE JACOT, Bijoutier-Horloger, 37 RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUEBEC.

MR. EMILE JACOT vient de recevoir d'Europe le plus bel Assortiment de Bijoux qu'il soit possible de rencontrer. Ces Articles ont été Confectionnés dans les meilleures Maisons de France et de Suisse.

Amonces de Quebec.

Etrennes du Jour de l'An.

ALPHONSE DION, MARCHAND-EPICIER, Coin des Rues St. Jean et St. Eustache, QUEBEC.

Pour les Fêtes de Noel et du Jour de l'An, Mr. A. DION a fait achat de Vins, Liqueurs et Spiritueux de qualité supérieure. Les Amateurs de bonnes choses trouveront dans les Magasins de Mr. DION tout ce qu'ils désireront en articles d'Epicerie, Amandes, Raisins, Figues, Sardines, Olives, Etc.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an

A. BELANGER, DOREUR ET FABRICANT DE MOULURES POUR CADRES, No. 9, RUE ST. JEAN, (En dehors des Murs), QUEBEC.

Mr. BELANGER a constamment en mains assortiment complet de Cadres de toutes formes et de toutes dimensions. Les amateurs de jolies Gravures, de magnifiques Chromos sont instamment priés de venir visiter les vastes magasins de Mr. BELANGER, qui possède le plus grand assortiment de Glaces de Miroirs de Québec, etc., etc.

FETES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.

DUQUET & DALAIRE, BIJOUTIERS-HORLOGERS, 1, Rue de la Fabrique, Haute Ville, ET RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des Fêtes du Jour de l'An, MM. DUQUET & DALAIRE ont importé un choix très-varié d'Articles pour Cadeaux, qui seront vendus à des prix excessivement réduits. Ces Articles proviennent des meilleures Fabriques d'Europe et ne laissent rien à désirer tant sous le rapport de la Qualité que sous celui du bon Goût.

Fêtes de Noel et du Jour de L'an.

PHI. BRUNET, Horloger et Bijoutier, ST. ROCH, QUEBEC.

A l'occasion des fêtes du jour de l'an, M. BRUNET vendra à des prix très-réduits. Les familles sont instamment priées de venir visiter son établissement.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

ALMERAS & OUELLET, DOREURS, ARCHITECTES ET SCULPTEURS, 12, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN, QUEBEC.

MM. ALMERAS & OUELLET ont le plaisir d'informer Messieurs les membres du Clergé et le public en général qu'ils sont prêts à exécuter tous les travaux qui leur seront confiés, tels que Dorure, Architecture, Sculpture, Peinture, Réparation de Tableaux, etc.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER. CAPITAL SOUSCRIT, - - \$4,000,000.00 Comptant près de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations, excèdent Sept Cent Mille Dollars. Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE. Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Speciaux. Les Pertes sont évaluées en équité et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—HON. JOHN YOUNG, Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président. ANDREW ROBERTSON, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P. JOHN OSTELL, W. F. KAY, M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON, Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON, Gérant Général, ALFRED PERRY, Gérant de la Branche Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL. BANQUE DU PEUPLE.